



REPUBLIQUE TUNISIENNE

**Ministère de la Jeunesse et des Sports
Unité de gestion du budget par objectifs**

Rapport Annuel de Performance

Pour l'année 2021

Sommaire

Premier thème : Présentation générale des réalisations de la mission pour l'année 2021

- 1- Résumé des réalisations stratégiques de la mission
- 2- Résultats d'exécution du budget de la mission

Deuxième thème : Réalisations des programmes de la mission pour l'année 2021

- 1- Résultats de la performance du programme
- 2- Résultats d'exécution du budget du programme

PREMIER THEME :

**PRESENTATION GENERALE DES
REALISATIONS DE LA MISSION POUR
L'ANNEE 2021**

1- Résumé des réalisations stratégiques de la mission:

La mission de la jeunesse et des sports consiste à mettre en œuvre la politique de l'État pour le progrès des secteurs de la jeunesse, du sport et de l'éducation physique.

Elle vise à développer des jeunes qui sont proactifs et capables d'améliorer les possibilités d'intégration à la vie active et qui sont capables de participer activement aux affaires publiques. Elle s'efforce également d'élargir la base des pratiquants sportifs par la diffusion et le développement de pratiques sportives dans toutes les régions de la République tout en développant et soutenant les résultats des athlètes d'élite et en assurant l'intégrité dans le domaine sportif. Elle comprend également le développement et l'amélioration du système d'éducation physique et des activités sportives dans les écoles, la formation et la recherche.

Le rôle stratégique de la mission dans le secteur de la jeunesse est de préparer les jeunes à participer activement aux affaires publiques aux niveaux national et local et enracinés dans leur identité.

Dans le domaine du sport, le rôle stratégique de la mission est d'élargir la base des praticiens des activités sportives et de les diffuser à tous les groupes sociaux et d'âge dans la plupart des régions de la République et de soutenir les athlètes d'élite afin d'améliorer les résultats sportifs et d'améliorer le niveau des athlètes à honorer la Tunisie dans les forums internationaux et régionaux.

Dans le secteur de l'éducation physique, le rôle stratégique de la mission est de développer le système d'éducation physique et la pratique des activités sportives dans l'environnement scolaire. Ainsi, le développement et l'amélioration de l'enseignement de l'éducation physique à tous les niveaux d'éducation et la mise à niveau dans l'encadrement des étudiants avec des enseignants de recherche et l'autonomisation des compétences d'enseignement, de la formation, de la gestion et de la recherche scientifique avec une augmentation du pourcentage d'encadrement des enseignants avec des inspecteurs et l'amélioration de la performance des membres du corps d'inspection.

La Mission de la Jeunesse et des Sports comprend alors trois programmes opérationnels et un programme de pilotage et appui :

- **Programme jeunesse,**
- **Programme sports,**
- **Programme d'éducation physique,**
- **Programme de Pilotage et appui.**

Dans ce qui suit, nous allons présenter les principaux objectifs qui ont été atteints :

- Le Programme jeunesse a atteint un taux de réalisation de 105 % par rapport aux estimations du nombre de programmes destinés aux jeunes créatifs dans l'objectif « Découvrir et accompagner les jeunes talents », soit une augmentation de 5 % par rapport à l'objectif, où il a mis en œuvre 37 programmes destinés aux jeunes créatifs pour découvrir leurs capacités créatives, et leur offrir des occasions d'améliorer et de mettre en valeur ces capacités à tous les niveaux et dans divers domaines. Le nombre de programmes achevés a dépassé les prévisions prévues pour 2021, passant de 35 à 37 programmes achevés.
- Le nombre de bénéficiaires des programmes et activités destinés aux jeunes créatifs mis en œuvre par la Direction générale de la jeunesse a atteint 20533 jeunes (garçons et filles) en 2021, ce qui signifie que le nombre a dépassé les prévisions pour 2021 chiffrées à 20331 bénéficiaires.
- Le « nombre de jeunes participant à des activités bénévoles » a augmenté 104 % en 2021 par rapport aux estimations. La Direction générale de la jeunesse a prédit que le nombre de jeunes participant à des activités de volontariat atteindra 11500 jeunes (garçons et filles) en 2021, tandis que le nombre réel des participants a atteint 12020 jeunes (garçons et filles), soit une augmentation de 4%.
- Le programme jeunesse a coordonné et collaboré avec les unités opérationnelles pour renforcer leur partenariat avec les structures et les organisations de la société civile et de mettre en œuvre 30 programmes dans le cadre de la recherche visant à consolider les valeurs de citoyenneté chez les jeunes et à améliorer leur participation aux affaires publiques en 2021 et a atteint un taux de réalisation de 120% par rapport

aux estimations initiales pour 2021 en « Nombre d'activités de citoyenneté menées en partenariat avec la société civile ».

2- Résultats d'exécution du budget de la mission

Tableau 1 : Exécution du budget de la mission pour 2021 par rapport aux prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Unité: Mille Dinars)

Dépenses		Prévisions 2021	Réalisations 2021	Réalizations / Prévisions	
		(LF complémentaire (1))	2-	la différence entre les réalisation et les prévisions	Taux de Réalisation (%)
Dépenses des Rémunération	ENG	549644	529937	-19 707	96%
	PAIEM	549644	529563	-20081	96%
Dépenses de gestion	ENG	46707	43821	-2 886	94%
	PAIEM	46707	43270	-3 437	93%
Dépenses d'Intervention	ENG	65282	62656	-2 626	96%
	PAIEM	65282	62449	-2 833	96%
Dépenses d'Investissement	ENG	205000	152800	-52 200	75%
	PAIEM	118367	117478	-889	99%
Dépenses d'opérations financières	ENG	0	0	0	0%
	PAIEM	0	0	0	0%
TOTAL	ENG	866 633	789214	-77 419	91%
	PAIEM	780000	752760	-26 900	97%

Sans égard aux ressources propres des institutions

Tableau 2
Exécution du budget de la mission année 2021 par rapport aux prévisions
Répartition par programme
(Crédits de paiement)

Dépenses		Prévisions 2021 (LF complémentaire) (1)	Réalisations	Réalisations par	
			2021 (2)	rapport aux prévisions	
				la différence entre les réalisation et les prévisions	Taux de Réalisation % (2)/(1)
Programme 1 jeunesse	Engagement	174565	165791	-8774	94,97%
	Païement	166965	157623	-9343	94,40%
Programme 2 Sport	Engagement	227382	172845	-54537	76,02%
	Païement	143949	141532	-2417	98,32%
Programme 3 Education Physique	Engagement	410990	403578	-7412	98,20%
	Païement	414890	406854	-8036	98,06%
Programme 4 Pilotage et A	Engagement	53696	46999	-6697	87,53%
	Païement	54196	46751	-7445	86,26%
Total	Engagement	866633	789213	77420-	91,07%
	Païement	780000	752760	-27241	96,51%

Sans égard aux ressources propres des institutions

Résumé analytique de l'exécution du budget :

Un montant de 780000000 dinars a été alloué au budget de la Mission de la Jeunesse et des Sports en 2021, dont 96,5% ont été consommés, soit 752760 mille dinars pour les quatre programmes et avec des taux d'exécutions différentes entre les programmes, où le taux d'exécution était de 94,40% pour le programme jeunesse, 98,32% pour le programme sport et 98,06% pour le programme d'éducation physique, tandis que le programme pilotage et appui s'est contenté de l'exécution de 86,26% du budget qui lui a été alloué; cela est dû notamment au gel des crédits de certaines dépenses ou à la levée du gel de celles-ci très tardivement, ce qui a entravé la consommation de tous les crédits disponibles en paiement; et cela, en particulier au niveau des activités d'appui dans les différents sous-programmes, ainsi qu'en raison du transfert de certains crédits de paiement liés à l'acquisition d'équipements sportifs auprès de la direction centrale à la fin de l'année et de l'incapacité de la plupart des sous-programmes régionaux à décaisser

malgré l'achèvement de toutes les étapes des marchés publics et la réception effective du matériel.

D'autre part , il y a eu quelques changements dans la répartition initiale du budget, comme l'allocation d'un soutien exceptionnel aux commissariats régionaux de la jeunesse et des sports et à un certain nombre de centres d'hébergement dans certaines régions (Tataouine, Gafsa, Mahdia, Sfax et Jendouba) pour rembourser les dettes liées au paiement des factures d'électricité, d'eau et de télécommunications de Tunis, ou pour effectuer des opérations d'installation et d'entretien telles que l'acquisition de caméras de surveillance et de GPS.

On constate une harmonie entre les taux d'exécutions budgétaire des différents programmes avec les taux de réalisations des indicateurs de performance.

DEUXIEME THEME :

**REALISATIONS DES ROGRAMMES
DE LA MISSION POUR L'ANNEE 2021**

Programme 1: Jeunesse

- Chef de programme : Mr. AbdelKhalek EZZAHI, Directeur Général de la Jeunesse
- Date de nomination : 29 avril 2021

1-Résultats de la Performance du Programme :

La mission de la Jeunesse et des Sports est chargée de mettre en œuvre la politique de l'État dans le secteur de la jeunesse en raison de la force sociale efficace et influente représentée par ce groupe d'âge dans les différentes transformations en cours sur la scène politique, économique et sociale du pays.

Dans ce contexte, la revitalisation éducative et sociale destinée aux jeunes joue un rôle clé dans la formation des caractéristiques de la personnalité des jeunes, qui à son tour est devenue un pari national et une force efficace dans les voies de développement à travers divers programmes visant à développer les compétences des jeunes, à développer leurs talents intellectuels et à améliorer leur confiance en soi et leur capacité à faire face à divers défis.

Afin d'atteindre ces objectifs, le programme de la jeunesse s'est efforcé de développer ses mécanismes et méthodes d'écoute, de dialogue et de communication avec les jeunes et de promouvoir le travail participatif avec diverses parties concernées. Ces nouveaux mécanismes ont contribué à une meilleure connaissance des derniers développements dans les préoccupations et les transformations de ces jeunes, ce qui a contribué à formuler une vision stratégique plus globale et réaliste pour le secteur de la jeunesse et à développer de nouveaux programmes et activités en relation avec cette nouvelle vision.

Conformément à cette vision stratégique du secteur jeunesse, le programme jeunesse repose sur quatre priorités qui sont les suivantes :

- ✓ **Jeune citoyen**, activement impliqué dans la vie publique aux niveaux national et local,
- ✓ **Jeune mobile**, enraciné dans son identité et ouvert sur le monde.
- ✓ **Jeune entrepreneur** et proactif capable de saisir les opportunités d'insertion économique.
- ✓ **Jeune créatif**, tourné vers l'inventivité et à l'innovation.

Objectif stratégique 1.1 : Découvrir et accompagner les jeunes talents

Le premier objectif stratégique « Découvrir et accompagner les jeunes talents » s'inscrit dans le quatrième axe de la vision stratégique des jeunes « jeunes créatifs et innovants ».

Afin d'atteindre cet objectif stratégique, le programme de la jeunesse a développé deux indicateurs pour évaluer dans quelle mesure cet objectif a été atteint en 2021 :

- Le premier indicateur est le «Nombre de programmes destinés aux jeunes créatifs», ayant fixé à 35 programmes comme nombre estimé pour l'année 2021,
- Le deuxième indicateur est « Le nombre de bénéficiaires de programmes et d'activités destinés aux jeunes créatifs », ayant fixé à 20331 jeunes (garçons et filles) comme estimations préliminaires pour l'année 2021.

Pour le premier indicateur, le programme de la jeunesse a mis en œuvre 37 programmes destinés aux jeunes créatifs pour découvrir leurs capacités créatives et leur donner l'occasion d'améliorer et de mettre en valeur ces capacités à tous les niveaux et dans divers domaines. Le nombre de programmes réalisés a dépassé les estimations prévues pour l'année 2021, passant de 35 à 37. Ainsi, le taux de réalisation par rapport aux estimations est de 105%, soit une augmentation de 5%.

Au niveau du deuxième indicateur, le nombre de bénéficiaires de programmes et d'activités destinés aux jeunes créatifs devrait atteindre 20331 jeunes (garçons et filles), tandis que les réalisations ont atteint 20533 jeunes (garçons et filles) en 2021. Ainsi, nous enregistrons une augmentation relative du nombre de bénéficiaires, si nous comparons les estimations avec les réalisations, à 202 bénéficiaires, soit une augmentation de 1%.

Par suit, on peut considérer que le programme de la jeunesse a atteint le premier objectif stratégique de plus de 100% en fonction des résultats obtenus pour ses indicateurs ci-après:

Indicateur 1.1.1: Nombre de programmes pour les jeunes créatifs

Indicateur 1.1.1: Nombre de programmes pour les jeunes créatifs

Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	25	30	35	37	105%	45	2023

(*) Inclusion de la valeur pour la troisième année du cadre à moyen terme incluse dans le projet de performance annuel pour 2021

Dans le contexte de la mesure dans laquelle les estimations de l'indicateur « **Nombre de programmes destinés aux jeunes créatifs** » ont été atteintes aux niveaux national et international, nous notons que le programme de la jeunesse a atteint le nombre de programmes stipulés dans le tableau ci-dessus en tant qu'estimations préliminaires pour l'année 2021 et l'a dépassé d'environ 5%, comme mentionné précédemment.

Cette augmentation de proportion est due à l'orientation du programme de la jeunesse, en partenariat avec les unités opérationnelles, à décentraliser la programmation en vue de rapprocher les différentes activités aux jeunes pour les attirer davantage.

Parmi les programmes et les activités organisés aux niveaux régional et national, on peut citer :

- Une formation et renforcement des capacités des jeunes dans le domaine des techniques de préparation des journaux d'actualité et des reportages radiophoniques (forums régionaux)
- Un festival national sous le slogan « Radio entre la vérité et les rumeurs » à Zaghouan
- Formation et renforcement des capacités des jeunes dans le domaine des techniques de téléfilm et de montage (forums régionaux)
- Un concours national dans la production des flashes audiovisuels et des affiches sur les dangers de la migration irrégulière en Tunisie.
- Forum "Scafveneria" pour le théâtre de rue d'El Kef

- Forum d'Oasis des Arts sous le slogan « Jeunes Créateurs » à Tozeur
- Journées musicales dans les oasis de montagne de Tamgaza - Tozeur

Au niveau international, nous citons deux exemples de programmes arabes auxquels ont participé des jeunes tunisiens créatifs :

- Le programme arabe « Navire du Nil pour la jeunesse arabe » pendant la période du 15 au 26 octobre 2021 en République d'Égypte.
- Le programme arabe « La 17e Rencontre de la jeunesse des capitales arabes » organisée par le Ministère Jordanien de la Jeunesse en coopération avec la Ligue des États Arabes au Royaume de Jordanie du 01 au 9 octobre 2021 sous le titre « Forum arabe de la jeunesse, environnement et santé communautaire ».

Indicateur 1.1.2 : Nombre de bénéficiaires de programmes et d'activités destinés aux jeunes créatifs

Indicateur 1.1.2 : Nombre de bénéficiaires de programmes et d'activités destinés aux jeunes créatifs

Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	4895	18043	20331	20533	101%	30463	2023

Dans le cadre de la mesure dans laquelle les estimations de l'indicateur « Nombre de bénéficiaires de programmes et d'activités destinés aux jeunes créatifs » ont été réalisées, nous notons que le nombre de bénéficiaires des programmes et activités a atteint 20533 jeunes hommes et femmes en 2021, soit un nombre supérieur aux estimations de 2021 et 20331 bénéficiaires. Par conséquent, les réalisations ont dépassé les estimations d'une augmentation de 1%. Cette augmentation (malgré la diminution du nombre d'activités de jeunesse programmées pour 2021) est due au fait que le programme de la jeunesse a apporté quelques ajustements et changements dans le calendrier de ses activités en fonction des évolutions conjoncturelles imposées par la pandémie de Corona, à travers :

- L'adoption des institutions de jeunesse à des programmes et des activités dans de nouveaux domaines innovant qui attirent davantage les jeunes et les généraliser dans toutes les régions tunisiennes, tels que le lancement de 14 clubs robotiques dans la région de Mahdia et du Sfax afin de les généraliser dans le reste des régions.
- L'adoption du programme de la jeunesse d'une approche participative et l'élargissement du champ d'intervention de ses institutions de jeunesse auprès des différentes parties liées à la jeunesse dans leurs différentes catégories, telles que la mise en œuvre de programmes créatifs dans les unités pénitentiaires en coordination avec la Direction générale des prisons et de la réforme et les foyers universitaires en coordination avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Les problèmes et les difficultés rencontrés pour atteindre le premier objectif stratégique :

Malgré l'atteinte des indicateurs du premier objectif stratégique, nous avons transmis certaines lacunes qui limitent la qualité que nous espérons atteindre :

- Équipement limité pour aider les jeunes à développer leurs compétences créatives dans des domaines liés à l'innovation scientifique.
- Faible flux Internet dans les établissements de jeunesse, qui représente un obstacle pour atteindre les taux de développement requis dans la qualité et le nombre d'espaces qui incubent la créativité des jeunes dans les domaines liés aux technologies modernes, tels que les espaces de radio et de TV Web.

Les mesures et actions les plus importantes qui seront prises pour surmonter ces problèmes et lacunes :

- Fournir les moyens et les équipements nécessaires au profit des jeunes créatifs.
- Préparer les espaces en fonction de la spécificité des activités liées à la robotique, au cinéma et aux activités sportives.
- Accroître la capacité de flux Internet dans les institutions de jeunesse afin d'assurer la bonne qualité du fonctionnement de la radio et de la télévision-web.

Objectif stratégique 1.2: Soutien à la mobilité des jeunes

Le deuxième objectif stratégique « Soutenir la mobilité des jeunes » s’inscrit dans le deuxième pilier de la Vision stratégique de la jeunesse « Un jeune actif, enraciné dans son identité et ouvert sur le monde ». Ce thème est basé sur l’encouragement du dynamisme des jeunes et l’échange d’expériences entre eux aux niveaux régional, national et international, en tenant compte de l’approche genre dans la sélection des participants et du principe de décentralisation et de discrimination positive au profit des jeunes dans les régions moins favorisées.

Les différentes activités et programmes de tourisme pour les jeunes sont au profit des jeunes des quartiers densément peuplés, aux zones intérieures et frontalières, aux enfants de familles à faible revenu, aux jeunes handicapés et aux résidents des centres intégrés et des unités pénitentiaires.

Les programmes de tourisme jeunesse visent à encourager les jeunes à se déplacer et à échanger des expériences au sein de groupes qui diffèrent en termes de cultures, de coutumes et de traditions, ce qui contribue à leur ouverture à l’autre, au développement de leur personnalité et à l’acquisition de compétences et de capacités qui en font des ambassadeurs de leurs destinations nationales et de leurs pays.

Le nombre de nuitées passées dans les centres d’hébergement a atteint 108687 nuitées en 2021, soit un taux de réalisation de 43% du total des estimations pour 2021.

Par conséquent, le nombre de bénéficiaires des programmes et des activités de tourisme pour les jeunes réalisé a atteint 82096 jeunes (53567 garçons et 28529 filles) en 2021 par rapport 200000 jeunes programmés en 2021, soit un taux de réalisation estimé à 41% du total des estimations pour 2021.

Ainsi, on peut considérer que le programme de la jeunesse a atteint le deuxième objectif stratégique par un taux de réalisation de 42% du total des estimations pour 2021. Cependant, si nous examinons les résultats et les analysons objectivement, en tenant compte des raisons qui ont empêché la réalisation du pourcentage estimé, qui sont principalement, des raisons liées à une situation sanitaire mondiale dont la Tunisie a été touchée comme le reste du monde, à savoir la pandémie de Corona.

Nous pouvons conclure que le programme de la Jeunesse a réussi à atteindre son deuxième objectif stratégique avec un taux satisfaisant, d'autant plus qu'elle a réussi à modifier ses programmes en fonction de la situation sanitaire et de mettre en œuvre:

- 194 programmes de tourisme d'été pour les jeunes avec résidence,
- 647 activités touristiques organisées comme alternative au tourisme d'été pendant les vacances d'hiver à raison de 27 activités par État,
- 265 voyages d'une journée au profit de 17720 participants, dont 8945 filles, représentant 34,75 % du total des participants.

Indicateur 1.2.1 : Tarif d'hébergement

Indicateur 1.2.1 : Tarif d'hébergement							
Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	249354	91258	250000	108687	43%	270000	2023

(*) Inclusion de la valeur pour la troisième année du cadre à moyen terme incluse dans le projet de performance annuel 2021

Dans le cadre de la mesure dans laquelle les estimations de l'indicateur « Taux de résidence » c'est-à-dire nombre des nuitées, dans lequel nous avons enregistré un taux de réalisation de 43% du total des estimations pour 2021, correspondant à 108687 nuitées passées dans des institutions de jeunesse avec des centres d'hébergement comme le montre le tableau ci-dessus, il est clair l'impact des décisions adoptées par le gouvernement tunisien pour faire face à l'épidémie de coronavirus sur les programmes de tourisme jeunesse, notamment la politique de confinement.

Par suit, la Direction Générale de la Jeunesse n'a pas pu réaliser la plupart de ses activités estivales programmées pour 2021, notamment après que la mission du Ministère de la Jeunesse et des Sports, a pris des mesures exceptionnelles qui ont eu un impact direct sur la baisse des réalisations par rapport aux estimations relatives au taux de résidences, telles que l'utilisation de 25 des 34 centres d'hébergement pour la

quarantaine obligatoire, et la conversion de 55 institutions de jeunesse dans diverses régions tunisiennes en centres de vaccination.

Indicateur 1.2.2 : Nombre de participants aux programmes et activités touristiques pour les jeunes

Indicateur 1.2.2 : Nombre de participants aux programmes et activités touristiques pour les jeunes							
Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	211713	160310	200000	82096	41%	220000	2023

Dans le contexte de la mesure dans laquelle les estimations du « Nombre de participants aux programmes et activités touristiques pour les jeunes » sont atteintes, nous notons dans le tableau ci-dessus que le nombre total de participants n'a pas dépassé 82096 participants (53567 garçons et 28529 filles), soit environ 41% du total des estimations pour 2021. C'est bien évidemment, étant donné que la diminution du nombre des nuitées passées dans les établissements de jeunesse avec centres d'hébergement (43%) est logiquement suivie d'une diminution du nombre de participants aux programmes et activités touristiques pour les jeunes (41%).

Ainsi, cet écart entre les estimations et les réalisations dans cet indicateur s'explique par :

- l'utilisation d'un grand nombre de centres d'hébergement et leur conversion en centres de mise en quarantaine obligatoire
- Annulation des réservations pour la société civile dans les centres d'hébergement pendant la période estivale en raison de l'apparition du virus,
- Recourir à la réduction du nombre de participants programmés dans les activités touristiques pour les jeunes en raison de la nécessité de respecter les mesures sanitaires requises relatives au nombre maximal de la présence d'un groupe de jeunes dans un centre de résidence ou un espace d'activisme.

Les principaux problèmes et difficultés qui ont empêché la réalisation de cet objectif stratégique sont le fait que l'Administration Générale de la Jeunesse recourt à l'annulation de nombreux programmes de tourisme de jeunesse sur son parcours d'été afin d'éviter la propagation de la l'infection à coronavirus chez les jeunes, conformément aux mesures exceptionnel du pays.

Cela a incité le programme de la jeunesse à prendre des mesures proactives à l'avenir :

- Ne pas se limiter ou se concentrer sur le parcours estival du tourisme des jeunes et s'ouvrir à la piste du printemps et de l'hiver en offrant les possibilités nécessaires pour organiser des programmes touristiques en relation avec le tourisme de montagne et culturel.
- Développement du système de réservations à distance.

Objectif stratégique 1.3 : Soutenir les valeurs de citoyenneté chez les jeunes

Cet objectif stratégique s'inscrit dans l'axe de la vision stratégique de la jeunesse concernant la formation d'un « jeune citoyen, participant activement à la vie publique aux niveaux national et local ».

Dans ce contexte, la Mission de la jeunesse et des sports continue de travailler à consolider les valeurs de citoyenneté chez les jeunes dans le but de les encourager à pratiquer le volontariat et d'améliorer leur participation aux affaires publiques, en plus de renforcer leurs capacités de leadership par l'organisation de programmes et d'activités en partenariat et en coopération avec les structures et les organisations de la société civile.

Trois indicateurs ont été mis au point pour mesurer le taux de réalisation de cet objectif stratégique à savoir :

- Indicateur 1 : « Nombre de jeunes participant à des activités de volontariat »,
- Indicateur 2 : « Nombre de jeunes participant à la formation dans le domaine de la qualification en leadership »

→ Indicateur 3 : « Nombre d'activités de citoyenneté menées en partenariat avec la société civile ».

Le taux de réalisation du premier indicateur a atteint 104% en 2021 par rapport aux estimations. Le programme de la jeunesse a prédit que le nombre de jeunes participant à des activités de volontariat atteindra 11500 en 2021, tandis que le nombre réel de participants atteindra 12020 jeunes (garçons et filles), soit une augmentation de 4%.

En ce qui concerne le deuxième indicateur, le taux de réalisation a atteint 95% du total des estimations pour 2021. Le nombre de jeunes participant à la formation au leadership a atteint 2850 jeunes (garçons et filles) en 2021, par rapport 3000 jeunes qui devaient participer aux ateliers de formation programmés.

En ce qui concerne le troisième indicateur, nous avons noté que le pourcentage réalisation des activités de citoyenneté dans le cadre du partenariat avec la société civile a dépassé le taux attendu de 20%, le nombre d'activités réalisé ayant atteint 30 activités réelles, par rapport 25 activités estimé selon les estimations préliminaires pour 2021.

→ Par suit, on peut considérer que le programme de la Jeunesse a atteint le troisième objectif stratégique avec un taux de réalisation supérieurs à 107% en 2021 par rapport aux estimations attendues.

Indicateur 1.3.1 : Nombre de jeunes participant à des activités bénévoles

Indicateur 1.3.1 : Nombre de jeunes participant à des activités bénévoles							
Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	10300	10492	11500	12020	104%	12000	2023

(*) Inclusion de la valeur pour la troisième année du cadre à moyen terme incluse dans le projet de performance annuel 2021

Dans le contexte de la mesure dans laquelle les estimations de l'indicateur du nombre de jeunes participant à des activités de volontariat ont été atteintes, nous notons que le nombre de jeunes participant effectivement à ces activités a atteint 12020 jeunes (garçons et filles) en 2021 contre 11500 jeunes selon les estimations

préliminaires, ce qui signifie que le taux réalisation a dépassé les estimations attendues de 4%. L'augmentation de ce pourcentage est due au développement du nombre de programmes et d'activités de volontariat organisés chaque année dans les institutions de jeunesse pour consolider les valeurs du volontariat chez les jeunes, où 737 activités ont été organisées en 2021 (cours de formation dans le domaine du volontariat, campagnes de boisement pour les zones de montagne, campagnes de nettoyage et de platelage dans les espaces et les institutions, 07 forums régionaux pour le volontariat, 12 initiatives de jeunesse dans le domaine du volontariat), en plus d'organiser d'autres programmes exceptionnels dans le cadre du soutien aux efforts de l'État pour faire face à la pandémie de Corona tels que:

- Préparation de flashs de sensibilisation à la radio et à la télévision- web sur l'importance de la vaccination.
- Superviser l'organisation des opérations de vaccination dans les institutions de jeunesse et les soutenir logistiquement et financièrement en fournissant des déjeuners aux bénévoles et au personnel médical et paramédical.

Indicateur 1.3.2 : Nombre de jeunes participant à la formation à la qualification de leadership

Indicateur 1.3.2 : Nombre de jeunes participant à la formation à la qualification de leadership							
Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	4328	2800	3000	2850	95%	4000	2023

Dans le contexte de la mesure dans laquelle les estimations de l'indicateur « Nombre de jeunes participant à la formation dans le domaine de la qualification en leadership » ont été atteintes, nous notons dans le tableau ci-dessus que le taux de

réalisation a atteint 95% en 2021 des estimations totales avec la participation de 2850 jeunes (garçons et filles).

Les programmes mis en œuvre dans le domaine du développement des capacités et des qualifications de leadership des jeunes leaders se sont concentrés sur 26 activités en 2021.

Les sujets de formation variaient entre les compétences de communication efficaces, les compétences de vie, le développement humain, la confiance en soi et le leadership communautaire. Un nombre important de forums de formation et d'académies ont également été organisés qui ont contribué à attirer de jeunes leaders tels que :

- Forum régional pour le leadership des jeunes dans les institutions de jeunesse à Sousse.
- Forum de formation « Jeune Leader ...Un jeune créatif » à Ben Arous
- Forum des jeunes leaders à Jendouba.
- Programme régional pour découvrir les jeunes leaders en Ariana.

La différence négative entre les estimations et les réalisations, c'est-à-dire le pourcentage qui n'a pas été atteint selon les estimations, qui est de 5% (soit 150 jeunes (garçons et filles)), s'explique par l'annulation de certains programmes portant sur la formation en leadership pendant la période estivale en raison des répercussions de la pandémie de Corona.

Indicateur 1.3. 3 : Nombre d'activités de citoyenneté menées en partenariat avec la société civile

Indicateur 1.3. 3 : Nombre d'activités de citoyenneté menées en partenariat avec la société civile							
Unité	Réalisations 2019	Réalisations 2021	Prévisions 2021 (1)	Réalisations 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations (2)/(1)	Valeur cible (*)	Année
Nombre	18	20	25	30	120%	35	2023

(*) Inclusion de la valeur pour la troisième année du cadre à moyen terme incluse dans le projet de performance annuel 2021

Dans le cadre de la mesure dans laquelle les estimations de l'indicateur « Nombre d'activités de citoyenneté menées dans le cadre du partenariat avec la société civile », qui visent à consolider les valeurs de citoyenneté chez les jeunes et à renforcer leur participation aux affaires publiques, le programme de la jeunesse en coordination et coopération avec les unités opérationnelles s'est efforcée de renforcer son partenariat avec les structures et organisations de la société civile et de mettre en œuvre 30 programmes dans ce domaine en 2021 avec un taux de réalisation de 120% par rapport aux estimations initiales pour 2021 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Cette évolution importante du nombre d'activités dans le domaine de la citoyenneté en partenariat avec des structures de la société civile telles que les scouts tunisiens et autres s'explique par la demande des jeunes de faire du bénévolat et de s'engager dans des programmes qui ont contribué à soutenir les efforts de l'État pour faire face à la pandémie de Corona. En plus d'organiser un certain nombre d'activités visant à promouvoir les valeurs de citoyenneté, de bénévolat et de participation des jeunes aux affaires publiques, telles que :

- Cours de formation dans le domaine des médias pour les jeunes en partenariat avec l'association « Al-Khatt ».
- Forum Citoyenneté et Volontariat à Ben Arous en partenariat avec l'Association des Jeunes Conscients et Créatifs.
- La manifestation « Printemps des Couleurs » à Beja en partenariat avec l'Association de la Jeunesse et des Compétences.
- La manifestation « Komita » à la région de Mahdia en partenariat avec l'Association Ali Al-Balhouan.

Tous ces projets, initiatives et activités réalisés dans le cadre de la pandémie de Corona en partenariat avec la société civile, nous ont permis d'atteindre un taux de réalisation 120% par rapport aux estimations pour 2021.

Les problèmes et difficultés les plus importants :

Bien que le programme de la jeunesse ait atteint le troisième objectif stratégique avec un taux de réalisation supérieur à 107% en 2021 par rapport aux estimations selon les réalisations des trois indicateurs, les domaines de la citoyenneté et du volontariat sont des domaines qui nécessitent toujours de la motivation et un programme pratique qui maintient les jeunes dans une relation étroite avec leur patrie et renforce leur sentiment d'appartenance. Par conséquent, **le programme de la jeunesse enregistre certains problèmes** dans ce domaine, à savoir :

- Manque de continuité dans la plupart des programmes de la citoyenneté.
- Manque de possibilités de motivation et d'encouragement qui maintiennent les jeunes engagés et impliqués dans de telles activités d'une manière permanente.
- Manque de formation pour certains animateurs dans les domaines des droits de l'homme et de l'approche genre.

Cela exigera au programme de la jeunesse qu'il prenne **les mesures nécessaires pour surmonter ces problèmes**, à savoir :

- Élaborer un plan pratique pour assurer la continuité des programmes de la citoyenneté en faisant participer les jeunes à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes et activités concernant le domaine de la citoyenneté, ainsi qu'en diversifiant le domaine des activités de volontariat et ne se limitant pas aux campagnes de nettoyage et de boisement, et en particulier en renforçant la coopération et le partenariat avec la société civile.
- Programmer des concours régionaux et nationaux et remettre des prix précieux aux gagnants.
- Renforcer les capacités des animateurs par l'organisation de cours de formation dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme et de l'approche genre et des droits électoraux.

2. Résultats d'exécution du budget du programme :

**Tableau 1 :
Exécution du budget du programme de l'année 2020
en comparaison avec les prévisions
Répartition par nature de dépense**

(En mille dinars)

Dépenses		Prévisions	Réalizations (2) 2021	Réalizations Par rapport aux Prévisions	
		L.F L'original ou le Complémentaire (1)		Montant (1)-(2)	Taux de réalisation % (1)/(2)
Rémunération	paiement	120070	114154	5915	95
Dépense de gestion	paiement	12104	10368	1735	85
Intervention	engagement	7791	6557	1234	84
	paiement	7791	6350	1440	81
Investissements	engagement	34600	34600	0	100
	paiement	27000	26750	250	99
Dépenses des opérations financières	engagement	-	-	-	-
	paiement	-	-	-	-
Total	engagement	174565	165791	8774	95
	paiement	166965	157623	9343	94

* Sans tenir compte des ressources propres des institutions.

Les crédits pour le budget du Programme Jeunesse 166965 DT en 2021 du total de 174565 DT sont des crédits de nantissement, soit un taux réalisation de 95%. Ce budget est réparti, selon la nature des dépenses, comme suit :

Le budget du programme Jeunesse en 2021 s'élève à 166965 sur un total de 174565 engagements, soit un taux de réalisation de 95 %. Ce budget, est réparti par nature de dépenses, comme suit :

- Dépenses de rémunération : dépense de 114154 DT du total de 120070 DT, c'est-à-dire avec un taux de réalisation de 95%.
- Dépenses de gestion : dépense de 10368 DT du total de 12104 DT, avec un taux réalisation de 86%.

- Dépenses d'interventions : dépense de 6350 DT du total de 7791 DT, soit avec un taux de réalisation de 81%.
- Dépenses d'investissement : dépense de 26749 DT du total de 27000 DT, soit avec un taux de réalisation de 99%.

Tableau 2 :
Exécution du budget-programme pour 2021 par rapport aux estimations -
Répartition par activités
(Paiement)

(En mille dinars)

Les Activités	Prévisions 2021	Réalizations 2021 (2)	Réalizations Par rapport aux Prévisions	Taux de réalisation % (1)/(2)
			Montant (1)-(2)	
Activité n° 1(*) : Encadrement, formation et tourisme des jeunes	14127	8076	-6051	57
Activité n° 2 : Animation culturelle et sportive	2171	2041	-130	94
Activité n° 3 : Recherche, observation et enquête dans le domaine de la jeunesse	1416	1373	-43	97
Activité n° 4 : Construction, préparation et équipement de centres de jeunesse	27000	26749	-251	99
Activité n° 5 : Hébergement et restauration	1499	1260	-239	84
exécution des programmes de la jeunesse au niveau régional	120753	118124	-2648	98
TOTAL	166965	157623	-9342	94

(*) Les activités actuellement répertoriées dans le système AMAD sont accréditées

* Sans tenir compte des ressources subjectives des institutions.

1. Encadrement, formation et activité touristique des jeunes : Le taux de réalisation de cette activité a atteint 57% au coût de 8076 MD sur un total de 14127 MD crédits, soit une différence de 6051 MD.

2. Activité d'animation culturelle et sportive : Le taux de réalisation de cette activité a atteint 94% au coût de 2041 MD sur un crédit total de 2171 MD, soit une différence de 130 MD.

3. Activité de recherche, d'observation et d'enquête dans le domaine de la jeunesse:

Le taux de réalisation de cette activité a atteint 97% au coût de 1373 MD sur un crédit total de 1416 MD, une différence de 43 MD.

4. Construction, préparation et équipement des centres : Le taux de réalisation de cette activité a atteint 99% pour un coût de 26749 MD sur un crédit total de 27000 MD, soit une différence de 250 MD.

5. L'activité de « Hébergement et restauration » dans les institutions de jeunesse avec des centres de résidence et « **L'exécution des programmes de la jeunesse au niveau régional** » leurs budgets ont été répartis comme suit :

- **Hébergement et restauration :** Le taux de réalisation de cette activité a atteint 84% au coût de 1260 MD sur un crédit total de 1499 MD, soit une différence de 239 MD.

- **L'exécution des programmes de la jeunesse au niveau régional :** le taux de réalisation de cette activité a atteint 98% au coût de 118105 MD sur un crédit total de 120753 MD, soit une différence de 2648 MD.

***Les changements les plus importants qui se sont produits dans la répartition initiale du budget :**

Dans le cadre d'exécution du Programme Jeunesse pour 2021, la dotation budgétaire s'élevait à 174565 DT, dont 166965 DT ont été décaissés de 94%.

Le budget du Programme jeunesse en 2021 a connu quelques changements dans le niveau de distribution initial du budget, que nous examinons dans les points suivants :

- Soutien exceptionnel aux délégations régionales de la jeunesse et des sport et à un certain nombre de centres d'hébergement dans certaines régions (Tataouine, Gafsa, Mahdia, Sfax et Jendouba) pour rembourser les dettes liées au paiement des factures d'électricité et d'eau et à Tunis Telecom, ou pour effectuer des opérations de configuration et de maintenance telles que l'acquisition de caméras de surveillance et de GPS.

- Provision pour promotions exceptionnelles à ouvrir au cours de cette année et qui ont un effet rétroactif pendant trois ans.

1. Encadrement, formation et activité touristique pour les jeunes : Un budget a été alloué pour cette activité estimé à 14127 MD, avec un taux de réalisation de 57% pour un coût total de 8076 MD. Cette différence entre les estimations et les réalisations (43 % équivalant à 6051 MD) est due à plusieurs facteurs clés :

- Ne pas ouvrir un certain nombre de concours pour des promotions exceptionnelles dont l'effet financier rétroactif remonte à 2019.
- L'incapacité des délégations régionales de la jeunesse et des sports à déboursier la totalité du budget alloué aux activités et programmes du tourisme estival des jeunes en raison de l'incapacité à mettre en œuvre un nombre important d'entre eux en raison de la pandémie de Corona.
- Non-ouverture de la troisième partie du budget par le ministère des Finances, qui est estimée à 20% du budget total alloué à cette activité.

Le non-décaissement d'environ 43% du budget alloué à cette activité est dû au fait que 42% des programmes estimés pour 2021 ont été réalisés, en particulier ceux liés à l'activité touristique des jeunes au cours de l'été 2021 par rapport aux estimations initiales de cette activité. Le pourcentage de nuitées passées dans les centres d'hébergement n'a pas dépassé 43% du total des estimations pour 2021, ainsi que le pourcentage de bénéficiaires d'activités et de programmes de tourisme pour les jeunes, qui a été estimé à 41% du total des estimations pour 2021. Toutefois, cette différence n'a pas eu d'impact significatif sur les performances, puisque, comme mentionné précédemment, la Direction générale de la jeunesse avait adapté ses programmes dans ce domaine et indemnisé les jeunes en organisant des excursions d'une journée et des activités touristiques hivernales pour eux. Elle a également élaboré un plan d'action pour se concentrer à l'avenir sur le tourisme culturel, sportif et de montagne pour les jeunes et ne pas se limiter à la piste d'été.

2. Activité de revitalisation culturelle et sportive : Un budget a été alloué pour cette activité estimé à 2171 DT, et le taux de réalisation a atteint 94% pour un coût total de 2041 DT. Cette légère différence entre les estimations et les réalisations (6% équivalent à 130 DT) est due à deux raisons principales :

- L'activité d'un certain nombre de clubs dans le Centre culturel et sportif pour la jeunesse Menzeh 6, en particulier l'activité de la piscine, a été interrompue en raison du déclenchement de la pandémie de Corona.

- Adhésion à la nécessité de limiter la présence de 50% des militants dans les espaces fermés où des activités artistiques et culturelles sont pratiquées dans le centre pour prévenir la propagation de l'infection par le Coronavirus.

3. Activité de recherche, de suivi et d'enquête dans le domaine de la jeunesse : Un budget a été alloué pour cette activité estimé à 1416 DT, et le taux de réalisation a atteint 97% pour un coût total de 1373 DT. Cette légère différence entre les estimations et les réalisations (3% équivalent à 43 DT) est due à ne pas achever la préparation de la « Stratégie nationale sur la jeunesse, la paix et la sécurité » par l'observatoire national de la jeunesse, conformément à la résolution 2250 des Nations Unies promise, qui a atteint un pourcentage d'avancement très important dans son achèvement.

4. Construction, préparation et équipement des centres : Un budget a été alloué pour cette activité estimé à 27000 DT, et le taux de réalisation a atteint 99% pour un coût total de 26749 DT. Le 1% restant ne reflète pas les différences significatives entre les estimations et les réalisations qui nous obligent à préciser qu'elles sont très faibles et n'ont aucune incidence sur la performance de cette activité.

5. La cinquième activité, comme mentionné précédemment, est une activité qui est divisée en deux sous-activités : l'activité de « Hébergement et restauration » dans les institutions de jeunesse avec des centres de résidence et l'activité de « l'exécution des programmes de la jeunesse au niveau régional » sur tout le territoire de la République.

* **Hébergement et restauration** : Un budget a été alloué pour cette activité estimé à 1499 DT avec un taux réalisation de 84% pour un coût total de 1260 DT. Cette différence entre les estimations et les réalisations (16 % équivalant à 239 DT) est due à:

- Annulation de certaines réservations de la société civile pendant l'été en raison de la politique de confinement adoptée par le gouvernement pour éviter la propagation du coronavirus.

- L'activité estivale n'a pas pu être réalisée dans le cadre du tourisme des jeunes en raison de la pandémie de Corona et remplacée par l'organisation de 265 voyages en une journée.

***L'exécution des programmes de la jeunesse au niveau régional:** Un budget a été alloué pour cette activité estimé à 120753 DT, et le taux de réalisation a atteint 98% pour un coût total de 118105 DT et la légère différence entre les estimations et les réalisations est estimée à 2% équivalent à 2648 DT.

Il est à noter que ce budget comprend le budget pour la location de cadres de jeunes dans les régions, et le budget pour la gestion et l'intervention des institutions de jeunesse, ce qui nous amène à expliquer la petite différence entre les estimations et les réalisations pour deux raisons :

- La retraite d'un certain nombre d'employés.
- Un nombre limité d'activités quotidiennes fournies par les institutions de jeunesse au profit des jeunes n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de la pandémie de Corona.

Programme 2 : Sport

- ✓ Président du Programme : M. Moncef Chelghaf
- ✓ Chargé du programme : Octobre 2021

1- Résultats d'exécution du programme :

La stratégie du secteur du sport consiste à élargir la base des pratiquants sportifs par la diffusion et le développement de pratiques sportives dans toutes les régions de la République tout en développant et soutenant les résultats des athlètes d'élite et en assurant l'intégrité dans le domaine sportif.

Sur la base de cette vision stratégique du secteur, les axes stratégiques du programme sont les suivants :

- 1- Élargir la base des praticiens des activités sportives et la diffuser à tous les groupes sociaux et les régions de la République.
- 2- Soutenir les athlètes d'élite pour améliorer leurs résultats sportifs et améliorer leurs performances afin d'honorer la Tunisie dans les forums internationaux et régionaux.
- 3- Promouvoir l'intégrité dans le domaine sportif en assurant le respect de l'éthique du sport et en préservant la santé des athlètes

Dans ce cadre, les fédérations, les associations sportives et la cité nationale sportive sont des acteurs publics de premier plan dans la définition des objectifs stratégiques du programme. La cité nationale sportive fournit des espaces sportifs adaptés à l'exercice des activités sportives, qui sont en 2021 en nombre de 20776 (19549 niveau national contre 1245 niveau international).

Cependant, l'augmentation du nombre de manifestations organisées dans notre pays ne doit pas occulter les difficultés auxquelles cette institution est confrontée , à la fois en termes de dépenses de maintenance élevées, puisqu'en 2021, elle a coûté 6 200 millions de dinars (4 400 MD: Soutien centralisé, 1 800 MD Revenu personnel) et dans le cadre de l'intervention, moins fréquente, des structures publiques locales et régionales, des municipalités et des conseils régionaux dans la valorisation des structures existantes et l'engagement de leur maintien périodique.

De leur côté, les fédérations et les associations sportives contribuent à la diffusion de la pratique sportive et à l'élargissement de la base des licencié(e)s dans les différents

sports, en ouvrant l'accès à toutes les associations sportives et en assurant la participation à des manifestations sportives nationales et internationales.

Le coût des subventions attribuées aux fédérations et associations sportives pour 2021 s'élève à 10 724, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Intervention (pour 1 000 dinars) Secteur du sport	Montants autorisés à décaisser	Nombre d'associations sportives
subvention des associations professionnelles (Première Classe)	4200	16
subvention des associations professionnelles (Deuxième classe)	1560	24
Subvention des associations d'amateurs (Niveau 1)	1280	48
Subvention des associations d'amateurs (Niveau 2)	700	56
Subvention des associations régionales (Sénior)	0	121
Subvention des associations régionales (Jeunes)	0	57
Subvention des associations sportives féminines	562	149
Subvention des associations sportives (Minime)	2422.5	1308

Objectif stratégique 2.1: Promouvoir et développer la pratique sportive dans les différentes régions

L'objectif stratégique adopté dans cette approche sportive, dont la réalisation est assurée par les intérêts de la Direction Générale du Sport, est de diffuser et de développer la pratique sportive dans tous les domaines en s'appuyant sur l'approche genre, d'une part, et de consacrer le principe de l'égalité des chances entre les sexes, d'autre part.

Ceci exige l'adoption d'approches et de programmes d'exécution spécifiques avec les partenaires actifs et les responsables de sous-programmes, à savoir :

- Des programmes de pratiques sportives spéciales dans les zones à forte densité de population, qui peuvent être mis en œuvre comme la marche, la course en montagne ou l'athlétisme sanitaire.

- Élargissement de la base de pratique sportive, par l'émigration des sports de compétition vers les sports non compétitifs tels que le sport pour tous et les sports scolaires qui offrent une large base des licencié(e)s et offrent des possibilités aux différents groupes d'âge dans tous les régions de la République de pratiquer le sport.

Les principales réalisations des indicateurs d'objectif sont les suivantes :

Les indicateurs de résultats pour 2021 relatifs à cet objectif ont évolué relativement par rapport à 2020 et aux estimations pour 2021, notamment par rapport aux chiffres relatifs à l'évolution du nombre de médailles et de compétition, ce qui montre que les taux de réalisation ont été modestes en 2020. Cela s'explique par l'impact direct et notable de la pandémie de COVID 19 sur la situation sportive et les activités connexes, ainsi que sur la situation économique et institutionnelle et à l'incapacité des structures sportives d'exploiter leurs ressources.

Les objectifs stratégiques estimés pour 2021 ont été atteints malgré les difficultés rencontrées durant la saison sportive, principalement en dehors du programme sportif et liées aux conditions sanitaires et économiques générales en raison des facteurs suivants :

- Les institutions économiques financées par le secteur du sport connaissent des crises financières étouffantes
- Une mise en quarantaine complète, parfois ciblée.

Indicateur 1.1.2 : évolution du nombre total de licenciés et de licencié(e)s par région

Indicateurs	Unité	Réalisation		Prévisions	Réalisation	Prévisions	Valeur cible
		2019	2020	2021 (1)	2021 (2)	2022	
Indicateur 1: Pourcentage d'évolution du nombre total de licenciés	%	%5.1	4.41 %	5,40 %	5.42%	100.02 %	11.96%
	Nb	182542	180 900	200900	200948		225000
Sous-indicateur 1: Taux d'évolution du nombre de licenciés dans le sport civil	%	5.3%	3 %	3 %	16 %	99.36	10.71%
	Nb	160326	160 326	165136	185721		155000
Sous-indicateur 2: Évolution du nombre de licenciées dans les sports non compétitifs	%	7.2 %	28,56 %	23,76 %	- 36 %	101.58	14.85%
	Nb	52000	20574	25464	13 090		70000

(*) Prise en compte de la valeur de la troisième année du cadre à moyen terme intégré pour 2021

Ces indicateurs ont été relativement élevés par rapport aux réalisations de 2020 et aux estimations pour 2021.

- ➔ Le nombre de compétitions dans le sport civil est passé de 19811 à 2009 pendant la saison 2020-2021 à 200948 pendant la saison 2022-2020, soit 1,07 %.
- ➔ Le nombre d'associations sportives est passé de 1645 lors de la saison 2021-2019 à 1889 durant la saison 2021-2022, avec un taux de croissance de 4,83 % en 2021.
- ➔ Au cours de l'année 2021, la plupart des fédérations ont achevé leurs activités pour la saison sportive 2021-2020, qui était particulièrement pertinente pour les championnats et les compétitions de coupes bien que leur préparation ait été perturbée par la propagation du virus Corona et l'enregistrement de cas d'interdiction en de nombreuses occasions (une quarantaine ciblée).

- La ministre a pu appliquer les calendriers établis initialement dans les sports collectifs et la plupart des sports individuels, ce qui est une réalisation par rapport à d'autres pays développés qui n'ont pas achevé leur saison sportive et ont arrêté toute activité.
- Mise en œuvre des mesures prises par la présidence gouvernementale pour contrer la propagation du coronavirus en empêchant les rassemblements dans les espaces fermés et en arrêtant les activités sportives (novembre 2020-mars, mai et juin 2021), le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est efforcé d'établir une équivalence entre le succès de la saison sportive et la prévention de la propagation de l'épidémie, en adoptant une série d'actions telles que l'élaboration d'un manuel de prévention et d'un protocole de santé qui définit les conditions sanitaires et organisationnelles des activités sportives et grâce à laquelle 9055 manifestations ont été programmées pour des sports d'équipe ainsi que des événements sportifs tels que:
 - Championnat arabe des clubs du 24 octobre au 20 novembre 2021.
 - Championnat du monde de pêche de la côte du 11 au 18 décembre 2021.
 - XIVe Rencontre internationale des jeunes handicapés du 14 au 21 mars 2021.
 - Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball masculin du 16 au 28 avril 2021.
- Les journées portes ouvertes pour le développement du sport féminin sont organisées au moyenne de 300 participantes à chaque manifestation sportive de la région en partenariat avec les fédérations sportives étrangères (Fédération norvégienne de football).
- Élargir le partenariat avec les structures et organisations internationales comme l'Union européenne, le programme FORYOUTH pour élargir la base des pratiques sportives à l'intérieur, aux frontières et à forte densité de population.

- ➔ S'efforcer d'élargir la base des licencié(e)s et de la promotion de ces proportions en approuvant les propositions de création d'associations sportives spécialisées ou multidisciplinaires en coordination avec nos intérêts extérieurs.

Indicateur 2.1.2: Évolution du nombre d'ateliers de formation et de recherche dans le sport

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
Nb	12	04	10	7	70 %	-

*) La valeur pour la troisième année du cadre à moyen terme inclus dans le projet annuel d'exécution pour 2021

Le pourcentage de réalisation de l'indicateur atteint 70% par rapport aux estimations. Ces réalisations sont représentées par la réalisation de (3) formations, (2) recherches. Ainsi que les deux axes « métiers du sport et secteur privé » et « les effets du sport pratique dirigée et dépensée pour le traitement des maladies chroniques » ont été reportées à 2022 en raison de l'impact de la pandémie de Covid et de la nécessité de conclure des conventions de partenariat et d'appui au travail en réseau entre les ministères pour assurer le succès de la recherche et pour les études sur le terrain, deux études sur le terrain ont été réalisées.

Indicateur 2.1.3: Évolution du nombre de personnes handicapées qui pratiquent le sport

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
%	1.0%	0.89%	0.98%	0.31%	31.81%	0.97%
Nb	1986	1714	1980	630		2200

***) Prise en compte de la valeur de la troisième année du cadre à moyen terme pour 2021**

Le sport pour personnes handicapées a connu un recul remarquable :

→ Le nombre d'associations sportives d'handicapés est passé de 160 en 2019 à 43 en 2021, ce qui a eu un impact négatif sur le résultat enregistré pour 2021 (630 licencié(e)s), ce qui est un taux de réalisation très faible par rapport aux estimations. Ceci s'explique par le fait que la fédération tunisienne des personnes atteintes d'un handicap mental n'a pas ouvert la porte de participation (abonnement) aux associations sportives en 2021.

Cette mesure a eu une incidence négative sur cet indicateur, ce qui a entraîné une diminution notable par rapport aux chiffres précédents, comme pour l'année 2020, qui était de 1714 licencié(e)s dans cette discipline.

Dans une lecture détaillée de l'objectif, il convient de noter qu'il existe de nombreux défis et lacunes affectant la réalisation de la performance de ses indicateurs, principalement :

- Le nombre de licenciés dans le sport pour personnes handicapées a diminué, et l'accent a été mis sur l'élite plutôt que sur les autres jeunes ayant des besoins particuliers.
- L'absence de base de données à la fois disponible et développée pour rechercher et obtenir des informations (données statistiques) et d'autres données.
- Réduction de l'intervention des collectivités publiques locales et régionales, des structures publiques locales et régionales, des municipalités et des conseils régionaux pour soutenir les activités sportives à tous les niveaux, en particulier au niveau de l'infrastructure et de l'appui financier aux clubs et associations sportives
- Difficultés rencontrées dans le financement de projets de partenariat avec des structures étrangères.

Pour remédier à ces lacunes et à ces problèmes, le Département des structures sportives s'emploie à :

- ✓ La restructuration des fédérations sportives capables d'accueillir un grand nombre de praticiens et de promoteurs des sports de la citoyenneté (sport, travail, sports scolaires et universitaires, danse artistique et rythmique),
- ✓ L'organisation de manifestations sportives à dimension nationale s'adressant aux différents groupes d'âge (la pratique du sport au moindre coût) et l'appui aux fédérations sportives qui sont déjà en mesure d'assurer l'organisation de telles manifestations sportives sur le modèle de la Fédération tunisienne du sport et du travail, Fédération tunisienne du sport pour tous et la Fédération tunisienne des sports scolaires et universitaires.
- ✓ En 2022, de nouveaux scénarios ont été élaborés en partenariat avec les spécialistes de la pédagogie et les structures connexes pour élaborer une stratégie scientifique qui tient compte des méthodes de développement de cette activité et offre des incitations et des financements adéquats, en particulier parce que les équipements sportifs nécessaires sont coûteux et présentent des caractéristiques techniques spécifiques liées au sport des handicapés.
- ✓ Le Ministère a commencé à élaborer des accords de partenariat avec le Ministère des affaires sociales afin de mettre en œuvre des programmes spéciaux visant les personnes handicapées dans leurs propres centres, comme cela a été fait dans le cadre du programme Sport et santé.

Objectif stratégique No 2.2: Soutenir les athlètes d'élite

L'objectif reflète l'orientation stratégique des politiques publiques dans le domaine du sport et a enregistré un taux de réalisation considéré important puisque ses indicateurs de mesure ont enregistré les résultats suivants :

Indicateur 2.2.1: Manifestations sportives officielles africaines seniors

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
Nbre	372	51	307	147	47.88 %	-

⇔ L'activité des équipes nationales en 2021 a diminué de 20,45 % par rapport à l'année précédente pour les participations internationales au niveau de l'Afrique. En fait, Il y avait 44 manifestations africaines prévus et seulement ils ont participé à 35 manifestations., en raison de l'orientation circonstancielle de la pandémie de santé qui a affecté la réalisation de l'objectif stratégique.

⇔ Ce résultat est considéré comme relativement positif, bien que la participation à 09 manifestations africaines ait été reportée à 2022 en raison de la classification de la Tunisie comme zone rouge, ainsi que de la suspension des activités sportives et du manque de préparation.

Manifestation sportive	Type d'âge	Or	Argent	Bronze	Total	
Championnat d'Afrique	Médailles	Sénior	22	08	06	36
		Sulfate	10	10	09	29
		Total	32	18	15	65
	Somme des points	96	36	15	<u>147</u>	

- ✓ Si l'on considère que le nombre de manifestations organisées en Afrique est de 35 et que l'on compare les résultats obtenus au cours des 14 manifestations et les difficultés rencontrées, déjà mentionnées, on peut considérer que cet indicateur est relativement positif.

Indicateur 2.2.2: Manifestations sportives mondiales seniors

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
Nbre	75	12	83	85	102.40%	-

*) Inclure la valeur pour la troisième année du cadre à moyen terme inclus dans le projet annuel d'exécution pour 2021

⇔ L'année 2021 a été marquée par une année olympique où le nombre de participations internationales a considérablement augmenté (37 par rapport à 2020), mais l'activité sportive internationale s'est arrêtée, mais cela n'a pas empêché

l'enregistrement d'éléments d'élite pour des résultats sportifs exceptionnels lors de diverses manifestations sportives internationales (26 par exemple), en particulier les Jeux olympiques où le champion olympique Ayoub El Hafnaoui a obtenu une médaille d'or en natation et Mohamed Jandoubi une médaille d'argent en Taekwondo.

En plus des résultats aux Jeux paralympiques, seulement 11 médailles ont été enregistrées par 8 athlètes, dont 04 d'or.

On peut également noter que les jeunes athlètes ont représenté la plus grande part des médailles mondiales.

Le taux de réalisation a été estimé à 102,40 % de la réalisation escomptée (83 points), tandis que le taux de réalisation (85 points) a été atteint dans le cadre de 26 manifestations auxquelles ont participé des 37 participants au total.

Ce résultat est remarquable par rapport au nombre de manifestations pour lesquelles 43 médailles ont été décernées lors de 11 manifestations mondiales. De nombreux athlètes d'élite ne participent pas aux championnats du monde après avoir obtenu leur candidature pour les Jeux olympiques.

Manifestation sportive	Type d'âge	Or	Argent	Bronze	Total	
Championnat d'Afrique	Médailles	Sénior	04	13	03	20
		Sulfate	04	11	10	25
		Total	08	24	13	45
	Somme des points	24	48	13	<u>85</u>	

- ✓ En général, bien que cette année olympique ait été marquée par une période de deux générations de transition entre athlètes en fin de carrière sportive et par la montée de jeunes athlètes de l'élite, nous avons enregistré une évolution remarquable.

Objectif n° 3.2: Promouvoir le respect de l'éthique du sport et préserver la santé des athlètes

L'objectif de promotion du respect de l'éthique et de la santé des athlètes reflète l'orientation stratégique de la politique publique en matière de promotion de l'intégrité sportive et de protection des athlètes. Un taux de réalisation important a été enregistré, les indicateurs mesurant les résultats ayant produit les résultats suivants :

Indicateur 1.3.2 : Pourcentage de violations enregistrées par rapport au nombre de tests

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
%	1.18	1.2	0	0	-	1.2

Le Programme national antidopage vise à la fois la surveillance et la prévention afin de maintenir la santé des athlètes et de promouvoir le respect de l'éthique sportive, qui peut être décliner dans les deux piliers stratégiques suivants :

- Soutenir les athlètes d'élite afin d'améliorer les résultats sportifs et élever le niveau des athlètes tunisiens dans les forums internationales et régionales.
- Promouvoir l'intégrité dans le domaine sportif en assurant le respect de l'éthique du sport et en préservant la santé des athlètes.

Selon les dernières statistiques de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), les taux de pourcentage enregistrés au niveau international pour l'étude des cas de violation de la loi antidopage au cours des dernières années sont de l'ordre de 1%, ce qui correspond à environ 1,18 % de l'ensemble des résultats obtenus au niveau national en 2020 (contre 2,8 % en 2019 compte tenu de la multiplicité des cas de violation non-laboratoire découverts en 2019), bien que cette période soit marquée par des circonstances

particulières liées principalement à la rupture d'activités sportives par des compétitions ou des entraînements dus à la pandémie de Corona.

Bien qu'aucun cas de violation n'ait été enregistrée au niveau national chez les athlètes soumis aux opérations du Programme national de surveillance, le nombre important d'essais de contrôle au niveau national (307 tests nationaux en 2021), cela ne doit pas occulter le rôle important des programmes de l'Agence dans l'éducation et la sensibilisation des élites nationales de haut niveau,

En 2021, aucune violation n'a été enregistrée alors que la valeur estimée de 1,2 % avait été atteinte. En 2021, année des Jeux olympiques et paralympiques, chaque athlète ou paralympique a bénéficié d'un taux d'observation de 1,9 fois avant les Jeux de 2021, ce qui a rendu nécessaire une concentration plus importante des contrôles sur les athlètes des élites olympiques et en dehors des compétitions.

Un tel niveau élevé de suivi de la part des groupes cibles, qui étaient aussi les plus réfractaires dans le programme de prévention et d'éducation explique en partie le fait que le nombre de compétitions sportives pendant l'année santé (la pandémie et les infections) ou pour des raisons sportives (plusieurs fédérations sportives axent leurs programmes sur la préparation aux jeux et l'attraction des rôles avancés pour les compétitions), ce qui fait que le programme est principalement axé sur la surveillance hors compétitions.

Indicateur n° 3.22: Pourcentage de sportifs d'élite soumis à des examens médicaux de qualification et à un suivi scientifique pour l'excellence sportive

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
Indicateur 2.3.2 :	27%	23.53%	30%	48.97%	163%	35%
<u>Sous-indicateur 1 :</u> Pourcentage d'athlètes d'élite subissant un examen médical de qualification	19.67%	11.74%	21%	34.87%	166%	24%
<u>Sous-indicateur 2 :</u> Proportion d'athlètes d'élite soumis au programme de suivi scientifique de la brillance sportive	7.34%	11.79%	9%	13.92%	154%	11%

Les indicateurs du Centre national de médecine et des sciences du sport ont progressé et ont augmenté par rapport aux années précédentes selon les prévisions, 2021 est l'année du retour progressif des exercices et du retour de l'activité sportive en prévision des Jeux olympiques, ce qui a permis d'améliorer la qualité des services du Centre et de ses antennes régionales, tant du point de vue médical que sportif.

Indicateur n° 3.3.2: Taux de violence dans le sport

Unité	Réalisation		Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation par rapport aux estimations de 2021	cible
	2019	2020				
%	1,72 %	0,1 %	1,37 %	0,21 %	21.6%	0.83%
Nb	344	312	250	54		150

La saison sportive 2020/2021 a connu une diminution significative du nombre d'incidents de violence et d'émeutes enregistrés dans les espaces sportifs sur la base des rapports de sécurité, avec seulement 54 cas enregistrés par rapport 312 cas enregistré à la saison sportive 2019/2020.

2. Résultats de l'exécution du budget-programme :

Tableau 1 : Exécution du budget-programme pour 2021 par rapport aux prévisions

Répartition par type de pension alimentaire

État des dépenses		prévision (2021) (1)	Réalisation en 2021 (2)	Réalizations par rapport aux estimations	
				Montant prévu	Taux d'exécution (%)
Rémunération	Paiement	20429	18983	-1446	93%
Fonctionnement	Paiement	8170	8170	0	100%
Interventions	Paiement	53283	52393	-890	98%
Investissement	Engagement	145500	93300	-52200	64%
	Paiement	62067	61987	-80	99.87%
Dépenses de Opérations financières	Engagement	-	-	-	-
	Paiement	-	-	-	-
Total	Engagement	227382	172845	-54537	76%
	Paiement	143949	141532	-2417	98%

* Sans tenir compte des ressources propres de l'organisation.

Le montant des crédits ouverts au titre du programme sportif s'est élevé à 141532 en 2021 contre 143 949 programmés, c'est-à-dire à un taux réalisation de 98 %. Ce budget est réparti selon la nature des dépenses, comme indiqué ci-après :

- **Frais de Rémunération** : 18983 sur 20429 ont été déboursés avec un taux estimé à 93%
- **Frais de service** : 8170 dépensés et taux d'exécution de 100 %

- **Dépenses d'intervention** : 52393 sur un total de 53283, soit un taux d'exécution estimé à 98 % principalement en raison des dépenses engagées pour les manifestations sportives programmées, la préparation des équipes nationales pour 2021 et l'octroi de subventions aux associations et aux universités.
- **Dépenses d'investissement** : 61987 sur un total de 62067, soit un taux d'exécution de 99 % Il convient de noter que les dépenses d'investissement se caractérisent par un écart important entre les crédits de paiement et les engagements, ce qui pose un problème dans l'exécution des programmes et projets en cours ou nouveaux du programme. Les dépenses d'investissement ont été de 99,87% pour l'exécution des projets suivants :
 - ✓ L'aménagement, l'entretien et l'entretien des stades et des installations sportives coûtent 46,714.
 - ✓ Construction et aménagement de piscine (construction d'une piscine couverte de sousse, kasserine, Jendouba, El Kef, Siliana, La Manouba, Nasrallah) pour un coût de 7 527
 - ✓ Aménagement et construction de salles de sport au coût de 5 784

Tableau No 2 : Exécution du budget-programme pour 2021 par rapport aux prévisions
Répartition par activité (prêt à payer)

Déclaration du programme	Activités	Montant estimatif 2021	Réalisation en 2021 (2)	Réalisations par rapport aux estimations	Taux d'exécution %
Activités centralisées					
SP.1 : Pratique sportive	Suivi médical et performances de l'élite sportive	3833	3635	-198	94,83 %
	Contrôle de l'abus de stimulants	1208	1015	-193	84,2 %
	Recherche et études scientifiques dans le domaine du sport	1379	1255	-124	91,01 %
	Soutien et soutien d'équipes sportives	1099	1099	0	100 %
	Assistance technique et médicale aux athlètes résidents de centres de sport forts	1262	1262	0	100 %
	Programmer et suivre les manifestations sportives nationales et internationales	(53672)	52 393	-1279	97,62 %
	Construction et aménagement d'installations sportives	62067	61987	-80	99,87 %
	Gestion, exploitation et entretien des installations sportives qui y sont contrôlées	16 850	16 486	-364	97,84 %
Total, sous-programmes centraux		141 370	139132	-2238	98,42 %
Activités régionales	Sous-programmes régionaux				
24 SP.: Pratique sportive régionale	Développement de la pratique sportive au niveau régional	2579	2400	-179	93,06 %
Total, sous-programmes régionaux et activités		2579	2400	-179	93,06 %
Total, programme		143949	141532	-2417	98,32 %

**** Les activités actuellement prévues dans le système Durée sont approuvées**

*** Sans tenir compte des ressources propres de l'organisation.**

Programme 3 : Éducation physique

- ✓ Président du Programme : M. Maher Mrayeh
- ✓ Chargé du programme : À partir de juin 2021

1- Résultats de la performance du programme :

La stratégie du programme de l'éducation physique est de généraliser l'éducation physique dans tous les milieux scolaires et perfectionner la qualité de l'enseignement de la matière éducation physique à tous les niveaux de l'enseignement, étant donné la grande importance de cette matière dans la construction de la personnalité de l'enseignant et son développement et équilibre de manière globale.

Le programme porte également sur le développement des structures sportives scolaires (les centres de promotion du sport au primaire et de développement sportif dans le cycle préparatoire) en raison de l'importance de ce système dans la sélection et l'exploration des talents à un âge précoce, en les affinant et en les orientant vers les associations sportives compétentes afin de former une large base sportive sur tout le territoire de la République tout en leur fournissant des conditions appropriées qui les préparent aux raisons de l'éclat sportif et de la réalisation scolaire, tout en assurant le développement du niveau des diplômés des instituts supérieurs des sports et de l'éducation physique conformément au développement des professions de l'éducation physique et sportive et de formation continue des cadres de l'éducation avec recours à l'amélioration des conditions de travail des inspecteurs pédagogiques.

Objectif stratégique 1.1 : Diffusion et amélioration de l'enseignement de l'éducation physique à tous les niveaux d'enseignement :

En raison de l'importance de l'éducation physique en tant que matière d'éducation de base dans le système éducatif et partie intégrante du processus éducatif qui contribue à donner aux apprenants la capacité de développer l'esprit d'entreprise, de développer leurs talents et de développer leurs capacités mentales et physiques, le programme d'éducation physique vise à atteindre l'objectif stratégique lié à l'universalisation de l'enseignement de l'éducation physique à tous les niveaux d'enseignement afin d'assurer la réalisation du principe de l'égalité des chances pour tous les élèves, en particulier dans le cycle primaire, qui connaît une diminution des taux de couverture par

rapport au reste des niveaux éducatifs. Améliorer l’enseignement de la matière de l’éducation et mettre à jour ses programmes.

Le taux de couverture a connu une baisse sensible au niveau des classes du primaire, une baisse relative au niveau préparatoire et une stabilité au niveau secondaire.

✓ **Indicateur 3.1.1 Couverture par classe dans l’enseignement primaire**

L’indicateur du taux de scolarisation dans l’enseignement primaire permet de calculer le nombre de classes bénéficiant de l’éducation physique dans les établissements d’enseignement à raison d’une heure par semaine et par classe.

Unité du l’indicateur	Réalisation en 2019	Réalisation 2020	Prévisions 2021 1	Réalisation 2021 2	Réalisation 2021 par rapport aux prévisions de 2021 (1)/(2)	Prévisions 2023
pourcentage	62.4%	64.36%	80%	60.75%	75%	100%

Le pourcentage de réalisations a atteint 75% par rapport au pourcentage de l’indice programmé pour 2021 et nous n’avons donc pas atteint l’objectif souhaité en raison de:

- ✓ Manque de ressources humaines (cadres pédagogiques) par rapport aux besoins du secteur
- ✓ Non-compensation des cadres rattachés à l’Agence tunisienne de coopération technique
- ✓ Ne pas indemniser les cadres qui ont été référés en l’honneur de la profession
- ✓ Réduction du temps de travail en vertu de promotions professionnelles ou en vertu de l’ancienneté au travail (réduction de deux heures de travail pour les cadres ayant passé au moins 20 ans d’ancienneté et de trois heures de travail pour les cadres ayant passé au moins 25 ans d’ancienneté)
- ✓ Inscription directe du personnel pédagogique dans le cycle primaire de l’enseignement préparatoire ou secondaire en fonction de ses promotions

professionnelles (promotion d'un premier professeur d'éducation physique à un professeur d'éducation physique).

Indicateur 3.1.2 : Couverture par classe dans l'enseignement de base.

L'indicateur du pourcentage de couverture dans la phase préparatoire nous permet de calculer le nombre de classes bénéficiant du matériel d'éducation physique dans les établissements d'enseignement à raison de trois heures par semaine et par semestre.

Unité du l'indicateur	Réalisation en 2019	Réalisation 2020	Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation 2020 par rapport aux prévision de 2020 (1)/(2)	Prévisions 2023
pourcentage	93,27%	94.17%	100%	94,17%	94,17%	100%

- ✓ Le pourcentage de réalisations a atteint 94,17% par rapport au pourcentage de l'indice programmé pour 2021 et nous n'avons donc pas atteint l'objectif souhaité en raison de:
- ✓ Manque de ressources humaines (cadres pédagogiques) par rapport aux besoins du secteur
- ✓ Non-compensation des cadres rattachés à l'Agence tunisienne de coopération technique
- ✓ Ne pas indemniser les cadres qui ont été référés en l'honneur de la profession
- ✓ Réduction du temps de travail en vertu de promotions professionnelles ou d'ancienneté au travail (réduction de deux heures de travail pour les cadres ayant passé au moins 20 ans d'ancienneté et de trois heures de travail pour les cadres ayant passé au moins 25 ans d'ancienneté)
- ✓ Les cadres pédagogiques de l'enseignement de base se déplacent vers le secondaire, qui est considérée comme prioritaire car elle se termine par un examen national « Baccalauréat d'éducation physique ».

Indicateur n° 3: Pourcentage de couverture dans l’enseignement secondaire:

L’indicateur du taux de couverture dans l’enseignement secondaire permet de calculer le nombre de classes bénéficiant de l’éducation physique dans les établissements d’enseignement à raison de deux heures par semaine et par semestre.

✓ **Indicateur 3.1.3 Couverture par classe dans l’enseignement secondaire.**

L’unité de l’Indicateur	Réalisation en 2019	Réalisation 2020	Prévisions 2021 (1)	Réalisation 2021 (2)	Réalisation 2021 par rapport aux prévisions de 2021 2/(1)	Prévisions 2023
Rapport	98,40%	98,78%	100%	98,92%	98.92%	100%

Le pourcentage de réalisations a atteint 98,92% par rapport au pourcentage programmé pour 2021.

L’indicateur d’enseignement de l’éducation physique au niveau secondaire a connu une stabilité du taux de couverture au niveau de la classe en raison de la mise en place de cadres pédagogiques au niveau secondaire pour que toutes les classes bénéficient de l’éducation physique, d’autant plus que le cycle secondaire se termine par un test national « Baccalauréat d’éducation physique ».

Le manque de la progression du taux de couverture peut également s’expliquer par :

- Manque de ressources humaines (cadres pédagogiques) par rapport aux besoins du secteur
- Non-compensation des cadres rattachés à l’Agence tunisienne de coopération technique
- Ne pas remplacer les cadres qui ont été référés en retraite.
- Réduction du temps de travail en vertu de promotions professionnelles ou en vertu de l’ancienneté au travail (réduction de deux heures de travail pour les cadres ayant passé au

moins 20 ans d’ancienneté et de trois heures de travail pour les cadres ayant passé au moins 25 ans d’ancienneté)

Les indicateurs de l’enseignement de l’éducation physique à différents niveaux d’enseignement ont connu une diminution significative des taux de couverture au niveau de la classe et nous n’avons donc pas atteint l’objectif souhaité pour 2021 de généraliser et d’améliorer l’enseignement de l’éducation physique en raison de plusieurs problèmes et difficultés constatés, dont les plus importants sont :

Mesures qui seront prises en vue de les surmonter à l’avenir	Objectif stratégique Problèmes et difficultés rencontrés pour atteindre l’objectif	Objectif stratégique
<p>Essayer de maintenir des taux de couverture en l’absence de mandats à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne rationalisation des ressources humaines par la redistribution des cadres pédagogiques dépassant le quorum aux établissements d’enseignement et la réduction de la disparité entre les entités dans les taux de couverture selon la circulaire émise par le Département de l’éducation physique, de la formation et de la recherche le 29 septembre 2020 sous le numéro 13/2020 à mettre en œuvre au cours de l’année académique 2022/2023. - Redistribution des professeurs d’éducation physique qui sont encadrés vers les centres de promotion du sport conformément au diagnostic effectué par la Direction générale de l’éducation physique, de la formation et de la recherche après coordination avec les parties concernées. -Adoption d’heures supplémentaires pour compenser le manque à gagner et pourvoir le poste vacant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources humaines par rapport aux besoins du secteur 	<p>Généraliser l’enseignement de l’éducation physique</p>

<p>-Réhabilitation et amélioration des espaces dans les établissements d'enseignement voisins.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Un projet d'accord a été préparé pour entretenir et équiper les espaces sportifs dans les établissements d'enseignement en coordination avec le ministère de l'Éducation et divers ministères concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'espace et d'installations pour l'éducation physique dans les établissements d'enseignement 	
<p>Appel aux établissements d'enseignement à ne pas agrandir au détriment des stades et des espaces sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> •Concentration des espaces sportifs dans tous les établissements d'enseignement mis à jour conformément aux Termes et Conditions 	<ul style="list-style-type: none"> - Bloquer l'expansion des établissements d'enseignement au détriment des stades et des espaces sportifs 	
<p>La politique de décentralisation a été adoptée avec la participation des délégations régionales pour la jeunesse et le sport en les autorisant à acquérir leurs fournitures pour le matériel et le mobilier de sport. Cette procédure permet d'accélérer l'achèvement et la répartition des bénéficiaires en fonction de leurs besoins réels. Il contribuera également à la création d'une dynamique économique de la part des...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retards dans l'achat d'équipement sportif en raison de la complexité des procédures 	
<p>. Un comité a été créé au niveau de la Direction générale de l'éducation physique, Formation et Recherche à envisager de revoir les orientations et programmes officiels approuvés pour l'enseignement de l'éducation physique et de les adapter aux capacités réelles des élèves et aux modes d'apprentissage modernes, en tenant compte des éléments fondamentaux du temps scolaire, le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement et la diversification des activités sportives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échec de la mise à jour et du renouvellement des programmes officiels d'enseignement de l'éducation physique (datant du début des années 1990), qui ne répondent pas aux priorités et objectifs contemporains de l'éducation physique. 	<p>Enseignement de l'éducation physique</p>
<p>Amélioration de l'enseignement universitaire et recrutement des diplômés des instituts supérieurs d'éducation physique et sportive.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier et diversifier les programmes de formation continue mensuelle et non certifiée pour répondre aux besoins des cadres pédagogiques pour développer leurs compétences professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes d'enseignement et d'éducation physique ne rencontrent pas l'attention de nombreux élèves à différents niveaux d'éducation 	

<ul style="list-style-type: none"> •Rédiger un manuel de procédure sur les compétences professionnelles des enseignants d'éducation physique et de sport - Modifier le Statut des Membres du Corps d'Inspection Pédagogique appartenant au Ministère de la Jeunesse et des Sports et accélérer l'ouverture des discussions d'entrée dans la phase de formation de l'éducation physique et des activités sportives pour l'enseignement primaire, l'éducation physique et les activités sportives pour les inspecteurs de l'enseignement préparatoire et secondaire et du sport. - •Renforcer les programmations de formation pour la communication entre l'administration et les cadres de l'inspection de l'éducation physique.. 		
---	--	--

Note sur l'efficacité des indicateurs : la Direction générale de l'éducation physique, de la formation et de la recherche a l'intention à l'avenir de renouveler les indicateurs pour atteindre cet objectif afin d'améliorer encore les performances, puisque les indicateurs ci-dessus sur la proportion de la couverture par classes à tous les niveaux d'éducation ne reflètent pas le ratio réel de sous-représentation puisque le nombre d'heures réelles n'a pas été calculé...

2-Résultats de l'exécution du budget du programme:

Tableau n° 1

Exécution du budget du programme pour 2021 par rapport aux prévisions
Répartition par type de dépenses

Unité : Mille dinars

désignation des dépenses		Prévisions		Réalisations	Réalizations par rapport aux prévisions	
		2021		2021	Montant prévu	Taux d'exécution %
		L	F	-2		
		complémentaire				
Rémunération	Provision pour engagements	366846		360542	6305-	98.28
Dépenses de fonctionnement	Provision pour paiements	366846		360173	6 673-	98.27
interventions	Engagement de dépenses	21924		21298	626-	97.14
	Provision pour paiements	21924		21279	645-	97.06
investissement	Engagement de dépenses	3620		3140	480-	86.73
	Provision pour paiements	3620		3140	480-	86.73
Dépenses de fonctionnement	Engagement de dépenses	18600		18600	0	100.00
	Provision pour paiements	22500		22262	238-	98.94
Total, A	Engagement de dépenses	410990		403578	-7411	98.2
	Provision pour paiements	414890-		406854	-8036	98.06

* Sans égard aux ressources propres des entreprises.

Tableau 2
Exécution du budget du programme pour 2021 par rapport aux estimations
Répartition par activité

Programme EP	activités	Prévisions 2021	Réalisation	Réalisations par rapport aux prévisions	Taux d'exécution %	
		LF original	2021	montant (2)-(1)	(2)-(1)	
Sous-programmes centraux	Activités centrales					
Sous-programme	L'enseignement de l'éducation physique et des activités sportives dans le milieu scolaire. - Organisation des manifestations /Gestion du cadre universitaire et développement des compétences Formation de base continue et recherche scientifique sur les activités physiques et sportives Équipement, construction et aménagement d'instituts supérieurs					
Éducation physique, activités sportives dans le milieu scolaire,		46 829	43441	-387	93	
		871	774	96-	89	
		410	316	93-	77	
		12687	12382	305-	97	
Sous-programmes régionaux		L'enseignement de l'éducation physique et des activités sportives dans le milieu scolaire	400922	349941	-50981	87,28
TOTAL			414890	406854	8036-	98.06

Le budget du programme de l'éducation physique pour l'année 2021 a été limité au 414890 milles dinar, qui a été dépensé pour atteindre l'objectif stratégique : la généralisation et la perfection de l'enseignement de l'éducation physique à tous les niveaux d'éducation, et il est distribué tel qu'il est :

- Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation physique pour l'année 2021, 406854000 dinars ont été dépensés du budget total (414890 MD, ce qui équivaut à 98%.
- L'exécution du budget du programme a été distribuée en fonction des crédits alloués aux activités comme suit :
 - (*) Les activités actuellement énumérées sont adoptées dans le système "AMD"
 - (*) Sans considérer les institutions.

Pour les dépenses de rémunération:

- %98 des estimations des dépenses de location ont été achevées et il convient de noter que ce budget comprend l'activité de l'enseignement de l'éducation physique et des activités sportives dans l'environnement scolaire au niveau central et régional (enseignement de la rémunération des cadres) , ce qui est un bon Pourcentage à proximité de la différence attendue et enregistrée, qui est d'environ 6600 000 dinars, revient à plusieurs raisons, la plus importante:
 - L'attachement de nombreux éducateurs à l'agence de coopération technique tunisienne.
 - La mise d'un certain nombre d'éducateurs à la retraite
 - Ne pas terminer les promotions exceptionnelles du fil pédagogique

Quant aux dépenses des fonctionnement: -

- Plus de 97% des estimations des dépenses de gestion distribuées sur toutes les activités ont été achevées, et donc elle contribue à atteindre l'objectif et est considérée comme un pourcentage élevé, et il a contribué positivement à atteindre l'objectif.
- Ne pas déléguer les crédits au profit des délégués régionaux de la jeunesse et des sports pour les examens de baccalauréat, qui ont été suspendus en raison de la pandémie de Corona ce qui a conduit à :
 - Ne pas régler les arriérées liées à ces dépenses.
 - Geler de nombreuses dépenses liées aux convention après appels d'offre.

Quant aux dépenses d'intervention publique:

- Le taux de réalisation atteint est de plus de 86% des estimations des dépenses publiques d'intervention, et ces dépenses contribuent pour un faible pourcentage à l'atteinte de l'objectif et incluent toutes les activités, puisqu'elles ne représentent que 9% du budget du programme, cela est dû à l'incapacité de terminer les activités sportives des centres de promotion sportive et des cellules de développement sportif en raison de la situation.
- Le système de santé dont le pays est témoin et de préserver la sécurité des étudiants impliqués et encadrés en raison de la pandémie de Corona.

Quant aux dépenses d'investissement:

- Le taux réalisation a dépassé 98% des estimations des dépenses d'investissement, qui comprennent le traitement, la construction et la préparation des établissements supérieurs de Sports
- Quant aux montants restants, ils sont dus aux transactions qui n'ont pas été accomplies au profit des instituts supérieurs de sport et d'éducation physique, ainsi qu'à l'annulation des contrats de cadres pédagogiques.

Programme 4 : Pilotage et Appui

- ✓ Président du Programme : M. Abdel Moneim Al-chaafi,
Directeur général des services communs

- ✓ Chargé du programme : À compter du 1er janvier 2020

1-Présentation des résultats de la performance du programme:

Le Programme de pilotage et d'appui est un programme horizontal existant dans toutes les missions visant à soutenir les programmes opérationnels de la mission jeunesse et sport pour atteindre ses objectifs programmés et atteindre des indicateurs permettant de mesurer son rendement tout en maintenant l'équilibre du budget. Notre projet de performance annuel pour 2021 est conçu pour atteindre les objectifs suivants:

- Améliorer la gestion des ressources humaines
- Améliorer la qualité des services d'information
- Rationalisation de l'Exploitation des moyens de transport

Premier objectif stratégique : améliorer la gestion des ressources humaines:

Les ressources humaines dans la fonction publique sont considérées comme l'élément le plus important de la gestion moderne dans l'administration publique, donc notre choix est basé sur :

« Amélioration de la gestion des ressources humaines » comme premier objectif stratégique du programme de pilotage et d'appui, Il était donc nécessaire de travailler à l'amélioration de ses performances et à la mise en place des conditions appropriées pour son fonctionnement.

Puisque la décision de suspendre les recrutements se poursuit depuis plus de 6 ans, et afin d'atteindre le développement des capacités cognitives et professionnelles des fonctionnaires, il est nécessaire de profiter de toutes les autorisations de promotions professionnels programmées par la loi de finance de suivre l'évolution de pourcentage d'encadrement et de mettre en œuvre des programmes annuels de formation.

Cet objectif ouvre également la voie à la réalisation des deux autres objectifs stratégiques de notre programme, car l'augmentation de l'efficacité des ressources humaines les qualifie pour exploiter diverses applications médiatiques, les aide à faire un bon usage des équipements d'information et les encourage à utiliser la messagerie électronique et à numériser les documents administratifs, en plus d'appliquer diverses dispositions relatives à la bonne disposition des moyens de transport, à la rationalisation de leur utilisation, au bon fonctionnement et suivi. Dans les tableaux suivants, nous verrons une amélioration continue dans l'atteinte de cet objectif grâce à divers indicateurs de performance allant de 35 à 100%.

Dans ce but, les indicateurs suivants ont été adoptés:

Indicateur 4. 1. 1 : Pourcentage de recrutement et de promotions réalisées durant l'année en cours:

Il s'est limité au suivi de l'exécution des promotions en ne tenant compte que de la suspension de recrutement, et Donner la priorité absolue au promotions de divers services communs, sachant que tous les agents de cadre pédagogique atteignent la classe A et représentent les deux tiers du nombre total d'assistants dont la plupart exercent des fonctions pédagogiques sur le terrain plutôt que sur le plan administratif.

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation par rapport au estimation	Valeur cible	Année
Pourcentage	100%	75%	100%	100%	100%	100%	2024

Indicateur 4. 1. 2: Pourcentage d'employés des deux sous-catégories A1 et A2 parmi le nombre total d'employés des corps communs dans les services administratifs

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation par rapport au estimation	Valeur cible	Année
Pourcentage	33.60 %	33.60 %	35 %	23.48 %	67 %	55 %	2024

Cet indicateur a connu une baisse due à la fermeture de recrutement et au départ de nombreux cadres des sous-catégories A1 et A2 vers d'autres ministères ayant de meilleurs systèmes de Rémunération que le ministère de la Jeunesse et des Sports sans pouvoir les indemniser en raison de la réticence des agents d'autres ministères à rejoindre le ministère, et même ceux qui ont accepté le détachement se sont retirés plus

tard. Il paraît que cet indicateur diminuera dans les années à venir, surtout après la publication de Décret présidentielle n ° 387 de 2022 datée du 18 avril 2022 relative à la mobilité des employés Agents publics au profit des ministères et des institutions publiques de nature administrative.

Indicateur 4. 1. 3 Taux de réalisation du programme annuel de formation

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation par apport au estimation	Valeur cible	Année
Pourcentage	Nouveau indicateur	20 %	100 %	97 %	97 %	100 %	2024

Les estimations ont été atteintes de près de 100% d'une satisfaction 20% de d'exécution en 2020 des ateliers de formation programmés par le Centre national de Formation et de Recyclage des Cadres Jeunesse, des sports et de l'éducation physique, en raison de protocoles sanitaires qui mettent en interdit les rassemblements humains dans des espaces fermés.

Afin de mettre en œuvre le maximum de programmes de formation indiqués dans le plan annuel de formation, pour la première fois la formation à distance a été expérimentée avec l'adoption de l'application Microsoft Teams, et des dispositifs multimédias et des équipements audiovisuels ont été acquis pour faire l'expérience avec succès. Le centre a été équipé de fibres optiques pour améliorer la vitesse du débit Internet et donc pour atteindre le succès des programmes de formation en ligne. Cela explique l'amélioration de cet indicateur. L'objectif d'améliorer la gestion des ressources humaines est l'objectif le plus important du Programme de de pilotage et d'appui, étant donné que les fonctionnaires sont la première base de l'amélioration et du processus du travail administratif, Par conséquent, il est nécessaire d'y prêter attention en assurant la mise en œuvre des mesures objectives lors de leur recrutements, en assurant leur

promotion périodique (le premier indicateur), en améliorant le pourcentage d'encadrement dans l'administration publique (indicateur II) et en suivant le rythme des principes modernes de gestion administrative grâce à leur formation continue (indicateur III). Sur la base de l'observation des taux de développement de divers indicateurs, il est clair que cet objectif a été atteint, même dans un format simple, car il existe plusieurs problèmes, dont les plus importants sont:

- Suspension des recrutements pendant 6 ans (à l'exception de certains agents occasionnels dans les institutions de jeunesse ou de recrutements de certains entrepreneurs sous contrat pour fournir des services).
Pression sur le nombre de promotions professionnelles proposées compte tenu de la désapprobation de toutes nos propositions.
- Perturbation de pourcentage d'encadrement d'une année à un autre en raison du départ de dizaines de cadres sous-classes A1 et A2 vers d'autres ministères qui bénéficient d'un système de rémunération avantageux.
- Mise en œuvre du programme annuel de formation malgré les protocoles de santé en 2021 qui empêchent les rassemblements humains, malgré les faibles crédits pour la formation et du manque important de ressources humaines dans le Centre national de formation et de mission.

Ces divers obstacles n'empêchent pas l'identification d'objectifs ambitieux qui doivent être atteints. Par conséquent, pour résoudre ces diverses difficultés, les mesures suivantes ont été prises :

- ✓ En mettant l'importance en particulier sur la mise en œuvre du programme annuel de formation (un nouvel indicateur) pour améliorer le taux d'encadrement et l'acquisition de nouvelles connaissances du personnel, en particulier la

suspension des recrutements, de la migration de nombreux cadres en dehors du Ministère.

- ✓ L'augmentation des crédits financières dans le budget concernant la formation.
- ✓ L'augmentation du nombre de postes programmés concernant les promotions professionnelles, notamment pour les salariés appartenant à la sous-catégorie A3.
- ✓ Exploiter tous les postes fonctionnels programmés liés aux promotions et les compléter dans leurs délais.
- ✓ Encourager l'attachement et le transfert au Ministère, où toutes les demandes de transfert ont été approuvées.
- ✓ Proposer de renforcer le système actuel de rémunération en créant une subvention spéciale par lieu d'affectation au profit des agents du Ministère de la jeunesse et des sports, et dans ce contexte un projet d'arrêté a été préparé sur la création d'une « subvention de gestion pour la jeunesse et les sports », en vue d'encourager les cadres de la fonction publique à se déplacer ou à s'attacher au Ministère.

Deuxième objectif stratégique : Améliorer la qualité des services d'information:

Dans le cadre du développement des systèmes d'information et de communication, de l'établissement des principes du développement de la gestion électronique, de la promotion des systèmes et contenus numériques, des services électroniques via Internet, des communications mobiles et des centres d'appels, et de la poursuite de l'activation et de l'achèvement des services en ligne au profit des clients du Département, des travaux ont été faits pour renouveler le parc d'équipements d'information et pour étendre la capacité de flux Internet si le réseau le permet. À cette fin, les deux indicateurs suivants ont été adoptés : la capacité de flux Internet et le taux de vie de l'ordinateur.

Indicateur 4. 2. 1 : Capacité du débit Internet

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation 2021 par apport au estimation de 2021	Valeur cible	Année
Mbits/s	De 16 à 20 Mbits/s	De 16 à 20 Mbits/s	De 16 à 20 Mbits/s	De 16 à 20 Mbits/s	100 %	De 16 à 20 Mbits/s	2024

Nous n'avons pas enregistré de différence entre les réalisations et les estimations, étant donné que la stabilité de l'indicateur, il y a des années se situait entre 16 et 20 Mbps, ce qui est le maximum actuellement disponible dans la plupart des zones de couverture. Pour améliorer la proportion de cet indice, de nombreux espaces ont été équipés de fibre optique, comme le siège du ministère sur la rue Hadi Chaker à Tunis ou le Centre national pour la formation et le recyclage des cadres, la jeunesse, le sport et l'éducation physique.

Indicateur 4. 2. 2 Durée de vie moyenne des ordinateurs

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation 2021 par apport au estimation de 2021	Valeur cible	Année
Moyenne des années	2.84	2.75	2.50	4.41	176 %	2.40	2024

Une différence entre les réalisations et les estimations a été enregistrée car l'indicateur est très ambitieux, en plus de la perturbation de la transaction cadre pour l'acquisition de 1000 ordinateurs à la suite de la rétractation du fournisseur de remplir ses obligations contractuelles. Cependant, l'âge moyen des ordinateurs est très bas, et donc

l'équipement multimédia est encore en mesure d'atteindre l'objectif d'améliorer la qualité et la rapidité des services administratifs et d'adopter plusieurs systèmes de médias, qu'ils soient traditionnels (tels qu'un système de ADAB et INSAF) ou les systèmes émergents « AGELIS », « ELLISSA », « INJEZ » et « surveillance des voitures administratives avec système satellite ». . . , en particulier sa capacité à passer de la quatrième version du protocole Internet IPV4 à la sixième version IPV6, en application de la circulaire du Premier ministre n° 08 du 19 avril 2022.

Les problèmes les plus importants sont la longueur des procédures d'acquisition d'équipements multimédias et la réticence de certains fournisseurs à respecter leurs obligations, ainsi que l'incapacité des fournisseurs de services Internet à augmenter la capacité de flux pour des raisons techniques, en particulier dans les entités internes.

3. 1 Troisième objectif stratégique : Rationaliser l'exploitation des moyens de transport :

Indicateur 4. 3. 1: Durée de vie moyenne des transports:

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations (2021)	Réalisation 2021 par rapport au estimation de 2021	Valeur cible	Année
Moyenne des années	7.35	7.35	7.25	8.29	114 %	7.15	2024

Cet indicateur vise à réduire progressivement l'âge moyen des voitures par étapes et à des fins, où, en 2021, de nouveaux achats ont été effectués sous la forme de 32 moyens de transport fonctionnels, d'un intérêt à des fins personnelles ou d'un intérêt au profit des institutions de jeunesse.

Cet indicateur a connu une légère augmentation en raison du fait que cette année nous n'avons pas pu passer à côté des anciens moyens de transport qui n'étaient plus

utiles ou dont l'entretien nécessite des dépenses élevées (durée des procédures de disparition, intervention de plusieurs parties, situation sanitaire dans le pays, rétractation des manqués dans certaines voitures à la demande des commissariats régionaux et de certaines institutions publiques...), l'indicateur est considéré comme très positif à moins que la durée de vie moyenne des voitures ne dépasse dix ans.

Indicateur 4.3.2 : Consommation de carburant aux 100 km :

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation 2021 par apport au estimation de 2021	Valeur cible	Année
100km/L	8.20	7.50	7.35	7.80	106 %	7.25	2024

Cet indicateur a été relativement stable, car nous n'avons pas enregistré de différence significative entre les réalisations et les estimations, notamment en raison de la popularisation de l'utilisation de la carte AGELIS, de la signature de contrat pour l'entretien périodique du parc de voitures avec plusieurs ateliers et de l'acquisition de nouveaux moyens de transport.

Indicateur 4.3.3: Pourcentage de véhicules de service équipés d'un système de surveillance par satellite :

Unité d'indicateur	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Estimation 2021 (1)	Réalisations 2021(2)	Réalisation 2021 par apport au estimation de 2021	Valeur cible	Année
pourcentage	28 %	45 %	70 %	82 %	117 %	100 %	2024

Nous avons pu dépasser le pourcentage programmé d'équiper au moins 70% des voitures de l'Autorité de ce système, en particulier après avoir envoyé une note de travail à l'intention de toutes les institutions publiques et commissariats régionales pour les exhorter à adopter ce système, en plus de transférer des crédits à toutes les commissariats

régionales de 50000 à 80 000 dinars pour la première fois pour soutenir le budget de gestion, en particulier pour diffuser cette expérience à toutes les voitures de l'Autorité.

L'objectif de la rationalisation de l'exploitation des moyens de transport a été soutenu par ce troisième indicateur afin d'atteindre cet objectif en application de diverses brochures gouvernementales et ministérielles pour son impact sur la qualité des services administratifs, la rationalisation des dépenses publiques et la protection des fonds publics.

➔ À travers les trois indicateurs différents, il est clair qu'il y a eu un changement qualitatif par rapport aux premières années de l'adoption de cet objectif grâce à l'amélioration de la proportion d'indicateurs et à leur développement continu.

Certains des problèmes se posent en ce qui concerne, en particulier :

- La longueur des procédures de non-utilisation des moyens de transport et la multiplicité des parties intervenantes (Ministère des finances, Ministère de la défense, Ministère des biens de l'État, Commissariats régionales, Institutions publiques, Administration centrale)
- En raison de la difficulté d'acquérir de nouveaux moyens de transport, nous sommes obligés de renvoyer les anciens moyens malgré le coût élevé, ce qui se reflète négativement sur les trois indicateurs (l'âge des voitures, la consommation de carburant et l'impossibilité d'installer le système GPRS avec les vieilles voitures).

Cependant, nous avons fait ce qui suit :

- ✓ Acquisition de 32 nouveaux moyens de transport 6 ans après la suspension du processus d'acquisition
- ✓ État d'avancement des procédures de vente des moyens de transport qui ont été interrompus

- ✓ Effectuer des contrôles pratiques sur le terrain des moyens de transport dans tous les régions pour les limiter et voir leur état.
- ✓ Bonne gestion dans le contrôle des voitures administratives et rationalisation de la consommation de carburant en généralisant l'accent du système AGELIS même sur les voitures fonctionnelles
- ✓ Popularisation du système de surveillance des voitures via des satellites
- ✓ Cela explique l'amélioration progressive des indicateurs mesurant dans laquelle les divers objectifs du Programme de pilotage et appui ont été atteints.

2-Résultats d'exécution du budget :

Tableau 1 : Exécution du budget programme de l'année 2021 par rapport aux prévisions Répartition selon la nature de dépense

Dépense	Relevé de dépenses	Prévisions 2021 (L F complémentaire) (1)	Réalizations 2020(2)	Réalizations par apport au prévisions	
				Somme (1)-(2)	Pourcentage de réalisation % (1)/(2)
Rémunération	engagement	42299	36255	-6044	86%
	paiement	42299	36254	-6045	86%
fonctionnement	engagement	4509	3879	-630	86%
	paiement	4509	3453	-1056	77%
Interventions	engagement	588	566	-22	96%
	paiement	588	566	-22	96%
Investissement	engagement	6300	6300		100%
	paiement	6800	6479	-321	95%
Des opérations Financiers	engagement	-	-	-	-
	paiement	-	-		
Total général	engagement	53696	47000	-6696	88%
	paiement	54196	46752	-7444	86%

* Sans tenir compte des ressources propres des établissements

Tableau 2 : Exécution du budget programme de l'année 2020 par rapport aux prévisions Répartition par sous-programmes et activités (payant)

Sous-programme	Les unités opérationnelles	Déclaration d'activités	Estimations 2021	Réalisations 2021(2)	Réalizations par apport au estimations	Pourcentage de
----------------	----------------------------	-------------------------	------------------	----------------------	--	----------------

			(LF complé ntaire) (1)		Somme (1)-(2)	réalisation % (1)/(2)
Sous- programme 1 :pilottage et appui	cabinet	Activité1 pilottage	3491	3014	-477	86
	Administration générales des services communs	Activité2 Appui	19236	17376	-1860	90
	Etablissements publiques	Activité2 Appui (Établissements)	1988	1579	-409	79
Sous- programme2 appui Tunis	Bureau des affaires administrati ves et financières et du matériel	Appui	1639	1293	-346	79
Sous programme3 appui Ariana	//	//	1096	893	-203	81.44
Sous programme4 appui Ben Arous	//	//	1503	1143	-360	76.07
Sous programme5 appui Bizerte	//	//	1054	805	-249	76.40
Sous programme6 appui Nabeul	//	//	917	825	-92	89.98
Sous programme7 appui Beja	//	//	1006	877	-129	87.14
Sous programme8 appui Jendouba	//	//	1142	943	-199	82.59
Sous programme9 appui Zaghouan	//	//	766	698	-68	91.17
Sous programme1	//	//	895	707	-188	79.00

0 appui Siliana						
Sous programme1 1 appui kef	//	//	1260	1121	-139	89.00
Sous programme1 2 appui Kasserine	//	//	1576	1439	-137	91.29
Sous programme1 3 appui Koirouane	//	//	1168	1057	-111	86.33
Sous programme1 4 appui Sousse	//	//	1418	1301	-117	90.33
Sous programme1 5 appui Mounastir	//	//	2138	1934	-205	79.44
Sous programme1 6 appui Mehdia	//	//	999	808	-191	78.88
Sous programme1 7 appui Sfax	//	//	2087	1834	-253	87.87
Sous programme1 8 appui Gabes	//	//	1074	861	-213	80.14
Sous programme1 9 appui Sidi Bouزيد	//	//	1114	811	-303	72.76
Sous programme2 0 appui Gafsa	//	//	1013	771	-242	76.14
Sous programme2 1 appui Tozeur	//	//	1352	968	-384	71.61
Sous programme2 2 appui Gebili	//	//	1412	1322	-90	93.65
Sous programme2	//	//	1452	1311	-141	90.31

3 appui Mednine						
Sous programme2 4 appui Tataouine	//	//	490	361	-129	73.71
Sous programme2 5 appui Mannouba	//	//	909	698	-211	76.82
Total Général			54196	46752	-7 444	86.26

Le budget total rémunération au programme de pilotage et appui est de 53699 millions de dinars et de 54 196 millions de dinars en paiement, et a été décaissé respectivement de 87,53 % et 86,26 %.

Cela soulève les observations suivantes :

- 1- Le pourcentage de consommation de crédits est proche de 90%, ce qui est un pourcentage très respectable.
- 2- Les frais de rémunération s'élèvent à 78% du budget total du programme, ce qui est très élevé et affecte donc négativement la mise en œuvre de nos différents objectifs programmés liés principalement aux frais d'intervention publique, de gestion et d'investissement.
- 3- Les crédits d'engagement dépassent généralement ou au moins égalent les crédits de paiement, mais dans le budget de ce programme, c'est l'inverse qui s'est produit, ce qui est principalement dû à un déséquilibre entre les crédits d'engagement et le paiement des dépenses d'investissement (dépenses d'investissement promises 53 696 MD et un paiement de 54 196 MD). La raison des crédits élevés pour le paiement par rapport aux crédits d'engagement pour les dépenses d'investissement est qu'à l'occasion de la loi de finances modifiée de 2021, nous avons modifié entre les programmes et les dépenses où 28,3 MD de frais de rémunération (qui n'ont pas pu être consommés en raison de l'échec de certaines promotions professionnelles rétroactivement pour certains grades et

corps pédagogiques pour diverses raisons, dont la plus importante est des nombreux ministres dans un court temps et la pandémie de Corona) et le réemploi dans certains programmes, y compris le programme de pilotage et appui, qui Une provision de 2,6 MD en dépenses d'investissement a été ajoutée pour couvrir certaines dépenses urgentes liées principalement à la préparation du nouveau troisième versement du Ministère (mobilier de bureau, préparation d'un sous-abri pour la Direction générale des services communs et préparation interne d'environ 140 bureaux, Configuration interne d'environ 140 bureaux, préparation des réseaux d'électricité et d'eau, climatisation centrale, téléphone, Internet, ascenseurs...).

- 4- Geler les crédits de certaines dépenses ou lever trop tard le gel de ceux-ci entrave la consommation de tous les crédits disponibles, notamment au niveau des activités d'appui dans les différents commissariats régionaux, notamment l'absence d'amélioration des pourcentages de certains indicateurs, comme le pourcentage de la généralisation du système de surveillance des voitures administratives par satellites ou le pourcentage de contrôle de la consommation de carburant en raison de l'impossibilité de corriger leurs dysfonctionnements à temps ou du rythme d'amélioration de la circulation de l'Internet, notamment pour les institutions de jeunesse...
- 5- Renvoi de certains crédits de paiement liés à l'acquisition d'équipements sportifs et de jeunes auprès de l'administration centrale à la fin de l'année et à l'incapacité de la plupart des commissariats régionaux au processus d'échange malgré l'achèvement de toutes les étapes des transactions publiques et la réception effective des équipements.